

6 nov. ?

Archives de la Ville de Montréal

P. N. 694

Petawawa 6 Nov 7 hspm

Mon Beau George, Je suis donc le même petit coin que
le soir de ma lettre. La lumière vient de d'écouter, presque
avec hésitation. Qu'importe! Nos aïeux en ont entendu bien
d'autres. J'ignore si tu recevras cette ou ta lettre. Recu ta lettre
datée du 31 et 7 en même temps. Je suis donc navré les plus
que jamais. Qu'importe! Mon amour est excessant. Je
travaille avec une ardeur qui m'empêche de penser à
ce n'est à toi et aux enfants. Adieu bonjour, et te revoie de zing. Bonsoir

p. n. 694
C. H. de la

~~Qu'importe!~~

PRISONER OF WAR MAIL

FREE
FRANC DE PORT

Mad C. Haude

4455 St Hubert

Montréal

29 octobre ?



CANADIAN PACIFIC TELEGRAPHS

World Wide Communications

W.D. NEIL, GENERAL MANAGER OF COMMUNICATIONS, MONTREAL

MC OG 26/25 COLLECT 2 EXA INTERNEE MESSAGE

50

MC PETAWAWA CAMP ONT OCT 29 340PM

MRS C HOUDE

860

4455 STHUBERT ST MONTREAL

NEW NOTICE TODAY FROM CUSTODIAN ABOUT SUN LIFE POLICY DUE

OCT 13 STOP PAY IF YOU CAN STOP HOPE YOU ARE BETTER

PW 694 C HOUDE

345PM

RUSH

Johnson

World's Best Communications
TELEGRAPHS
CANADIAN PACIFIC



NO DE 56/25 COLLECT 2 EXA INTERMEE MESSAGE

MC BETHUNAWA CAMP QRT OCT 29 1904

MRS C HOWDE

1355 STUBERT ST MONTREAL

NEW NOTICE TODAY FROM CUSTODIAN ABOUT SUN LIFE POLICY DUE

DON'T STOP PAY IF YOU CAN STOP HOPE YOU ARE BETTER

PW EST C HOWDE

315PM

6 septembre ?

Archives de la Ville de Montréal



CANADIAN PACIFIC TELEGRAPHS

DIRECT CONNECTION WITH
POSTAL TELEGRAPHS - COMMERCIAL CABLES
IMPERIAL CABLES - CANADIAN MARCONI

C.D. 1M

This is a full-rate Telegram or Cablegram unless otherwise indicated by signal in the check or in the address.

TELEGRAM		CABLEGRAM	
FULL RATE		FULL RATE	
DAY LETTER	DL	CODE	CDE
NIGHT LETTER	NL	DEFERRED	LC
NIGHT TELEGRAM	NM	NIGHT CABLE LETTER	NLT

W. D. NEIL, GENERAL MANAGER OF COMMUNICATIONS, MONTREAL.

MONEY TRANSFERRED
BY TELEGRAPH

56 RA R 16 COLLECT. FONED. 1245^{STANDARD TIME}PM.

MC PETAWAWA ONT SEPT 6 1230P 270 ST. VIAEUR ST. W.



MRS CAMILIEN HOUDE

4455 ST HUBERT MONTL.

NEED TWO SOFT BALLS TWO GLOVES AND TWO BATS BY EXPRESS IMMEDIATELY. STOP
WITH LOVE.

CAMILIEN

1256PM

30 juin ?

Archives de la Ville de Montréal

21 février ?

archives de la Ville de Montréal

Dear Sir 21 Feb.

I have broken the steel wire from ~~one~~ ^{two} of my ~~two~~ ^{and} the one I have
left has to me. I have written home for another but it may take weeks
before I get it. In the meantime I would like to buy some of
the steel wire in Fredericton and ~~repair~~ ^{have} my broken tusses. ~~It would~~ ^{be repaired here.}
~~be done~~ I would you kindly permit Mr. Levesque, a clever
jack of all trades ^{who ~~will~~ ^{will do} that dipping for me} to make the trip to Fredericton to buy me
that is the kind of wire I need. ~~Such~~ ^{granted} ~~as~~ ^{granted} ~~is~~ ^{granted} ~~per-~~
mission ~~is~~ ^{granted} ~~are~~ ^{granted} ~~given~~ ^{granted} every now and then for special matters.
If you are kind enough to give me such permission ~~it~~ ^{granted} I would
be very appreciate if it was ~~granted~~ ^{granted} at your earliest opportunity.

Yours truly,

? mai 1943

Archives de la Ville de Montréal

Lettres incomplètes

Archives de la Ville de Montréal

Des rumeurs à la Francoeur.

Beau Noiron, nous sommes réjouis de la
nouvelle que tes trois filles seront avec moi lundi, alors mon
amour à bientôt.

— Ton Georges. —



Vendredi, 5 Avril

~~Mr. J. McPherson~~
custodian of honor of
~~the~~ ~~of~~ ~~the~~
Ottawa

Dear Sir. My family is endeavoring
to get a loan on a life policy
which I have. They are in ^{very} pressing
need of money for ~~the~~ ~~the~~ ~~the~~
as they have to rely on ~~the~~ ~~the~~ ~~the~~
charitable friends. They fear
the even the ordinary delay in
getting the matter through.
I would be greatly obliged if
you would accelerate the
closing of the transaction ~~whenever~~
at ^{the} earliest possibility after
~~the~~ ~~the~~ ~~the~~ in your hands
wh, it should be off your now if
not already done,

Yours truly,
as soon as it is put in the paper
~~if it had not been ready been~~
brought before you if not yet in
your hands

"IL N'EST PAS D'HORIZON TROP ÉLOIGNÉ"
POUR

CANADA-VOYAGE Enrg.

FA 3681* MONTRÉAL FA 3681*

Jeudi, 4 Avril

Don, gn de Paris
Mouette sucée à la crème
onguette
cuisson
commence travail avec les autres
sur site
D'ailleurs plusieurs de Pâques
vos amours grand je les fois
au de au grand
Bière - pour
Pâques les peuples, pot neto
ce de ce
n de Bonnette
Jorge de bon cœur pour moi
~~le~~
lettre spéciale
à
de au
1 er au
vos
je de bon cœur pour moi
onguette

"IL N'EST PAS D'HORIZON TROP ÉLOIGNÉ"

POUR

CANADA-VOYAGE Enrg.

FA 3681*

MONTREAL

FA 3681*

sont allouées pour chaque lettre. Je vous envoie et
le reste de la feuille de vos papiers m'ici, o' aussi
qu'elles que vous le voudrez. Palet à l'ours.

^{vous}
M de Joseph Baugue

Bathurst N.B

~~à~~
Tome Baugue
P.K. 1148

1 - Violé la loi, 3 mois de prison 30 mois de camp. D'après les lois britannique suppose paraître chez un juge dans les premières 24 heures. 7 mois sans pouvoir consulter un avocat.

2 - Il est évident que l'arrestation faite avec l'ordre en conseil special, il est illegal, parce que la lettre de réponse que le ministre de la justice, a envoyée a la Ligue pour la Defense du Canada le mois de Septembre ou Octobre 1942, il dit que detenu sous l'article 21 des reglements de la defense du Canada, ~~et que~~

3 - L'article 21 au mois d'août 1940 il est en vigueur, et l'ordre en conseil special demontre que la violation n'a rien a faire avec le lois des mesure de guerre, et consulter les journeaux au lendemain de l'arrestation pour trouver le numero de l'ordre en conseil.

4 - Repete les paroles de King, Cardin Lapointe, ecc.

5 - Cas de Rene Chalabert, pas arrete et proces public. Carriere Ober Corporal et proces public, les deux sous l'empire de l'article 21.

6 - aucune consideration comme Homme public, etablie dans le camp, avec des criminels.

7 - Liberation ~~des~~ sans aucun proces des citoyens Italien, allemand, ennemi officiel du Canada, et de l'empire britannique. autre liberation, Fascistes, Communistes, Groupe Arcand, des entree illegal au Canada et de criminel.

Toutes le noms de journeaux, revue et association que ont demande justice et la liberation.

Dear Mr. Corby

My family gives me to understand if
you have advised them that if
they ~~need~~ ^{with my} ~~need~~ ^{they had my} ~~need~~ ^{desires} to ~~get~~ ^{let them have} my
to to ~~get~~ ^{desires} my ~~on~~ ^{to} the ~~on~~ ^{to} you
was ready to ~~give~~ ^{let them have} ~~them~~ ^{my} ~~my~~ ^{belongings}
left ~~with~~ ^{at the Mt. Royal at the time of my arrest} you in August 1940. The present
letter is to that effect and you can deliver
come to ~~any~~ ^{any} ~~member~~ ^{member} of my family or my wife or
to any of my three daughters.

My family gives me to understand that it
^{has been} ~~you~~ ^{has been} suggested that they should get ~~the~~
~~my~~ ^{my} ~~authorisation~~ ^{authorisation} for my belongings which
were ~~at~~ ^{at} your hotel at the time of my arrest.
and to get ~~the~~ ^{my} ~~authorisation~~ ^{authorisation} to ~~that~~ ^{accept delivery} ~~effect~~.

If such is the case please consider the
present letter as ~~the~~ ^{an} ~~authorisation~~ ^{authorisation}
for either my wife or any of my three daughters
to take delivery of those ~~goods~~ ^{effects}.

(les règlements de la Seigne,

Puisque d'après les déclarations du Ministre de la Justice
je n'ai pas le droit de paraître devant les Tribunaux réguliers
des Pays, pour obtenir ma libération, je n'ai pas
le droit de paraître devant les Tribunaux réguliers des
Pays, mais il faut que je me présente à la Commission
d'enquête instituée ^{à cet effet} pour les internés, je demande
par la présente d'être entendu devant cette
Commission dans le plus bref délai
possible -

Dates inconnues ou documents incomplets.

Archives de la Ville de Montréal

CANADIAN NATIONAL TELEGRAM



D. E. GALLOWAY, ASSISTANT VICE-PRESIDENT, TORONTO, ONT.

Exclusive Connection
with
WESTERN UNION
TELEGRAPH CO.
Cable Service
to all the World
Money Transferred
by Telegraph

CLASS OF SERVICE	SYMBOL
Full-Rate Message	
Day Letter	D L
Night Message	N M
Night Letter	N L

If none of these three symbols appears after the check (number of words) this is a full-rate message. Otherwise its character is indicated by the symbol appearing after the check.

STANDARD TIME

JBA176 48 2 EXTRA INTERNEES TELEGRAM

SANSORIGINE 24

MRS C HOUDE

#2

CARE IMPERIAL OIL LTD 3400 STPATRICK ST MTL

WILL APPEAR IN FREDERICTON AT 2PM ON THE TWENTY EIGHTH INSTANT STOP
LAST LETTER FROM YOU DATED MAY SIXTEENTH SINCEWHY STOP HAS YOUR YOUNG
PARTNER SEEN HIS MAN YOU COME THURSDAY NEXT STOP PERMISSION GRANTED STOP

CAMILLE HOUDE

mail

P. Mrs C. House
4455 St. Urbain

This
day letters
collected

Will appear in Fredericton 28th inst at 2 p.m. stop.
No letter from you dated May ^{sixteen} ~~16~~ stop nothing since ^{why} stop stop.
Your young portrait.
Has ~~been~~ been his mon stop. Could you come Thursday next
stop. permission granted stop. ~~and~~ wise book.

Carmille

C. House
p. 694

that I could be released or get an appeal
just for the asking.

[The remainder of the page contains extremely faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the paper.]

Cartes de Noël = Pack wood mon nègre fidèle de Repentigny h.a. N. 4453 St-Mary
ton voisin, Sauray, M & M do Lupi, M & M de Tonctôt, Laura & Corrieda Boston,
Proiano P, Robert Besy N.P. associé de Rougno, Jacques Lambert, Laage Howard
l'allemand blond qui est allé de voir, Jos Boccio et Bob Biron son beau frère, le Biron
Cadeaux fro de saveur les cigares, Dogonier, Cigarettes, C. O. Bousquet, Godeau
Ricci & cigares, Beretti cigarettes fortes abc, Balvail cigares cigarettes
remalady wenceslas cigares, le 31 dec cigares de Louis ton fils de L'hom-
melle ^{maigre} ammes René Dubé et sa femme et Lucien Brodeur & sa
femme sur le n° 1 et télégramme

boite à George vers 2/1/44

Rien de Ghoskenand peut-être en vantage il quelque chose de jeter
de l'on. Rien de John Kerry le dait me croire bloc populaire.
Beaucoup moins de cartes que l'on d'années.

Declaration of Camilien Houde

To the Government and People of Canada:

After long and serious contemplation of the complicated world crisis and the problems of my country and people in this great war which now encompasses the world, I have decided to make this solemn declaration to the Government and people of my country.

1. ^{Since} ~~In~~ 1940 when I was interned because of my opinions regarding the National Registration tremendous changes have taken place. Then we had a war which it appeared could be limited to Europe, a war which in its aim and outcome appeared to be a war over the political and economic domination of that continent, similar to that of 1914-18. To many it did not appear that the war vitally affected Canada, nor that the flames of it would ever threaten our own homes, families and territory. Since then events have involved in the war the great majority of the human race: the United States, China, Russia are in it, 26 nations are allied, Canada among them, against Germany, Italy and Japan. Europe lies prostrate conquered. War has spread all through the South Pacific. Shells have fallen on North American territory. U-boats are sinking ships within sight of Canadian shores. The German, Italian and Japanese military leaders have openly declared that their war objective is world domination, nothing less. The war has not been limited to Europe. It has become a war of the world, a war of the hemispheres. Canadians who wanted nothing more than to be left alone to build their democracy in peace, who wanted no part in Europe's conflicts, have now been involved in war which will decide the destiny of all races and nations.

I had many illusions away back in 1940 as to how the war would proceed. I am man enough to admit this and to seriously think over the condition of things as they are today. With no thought of personal or political advantage I feel bound to declare today that every man, no matter what his personal or political position may be, is obligated to face facts, and to do his very ut-

most to help protect the national security and integrity of Canada. Everything else must give way to that.

2. I consider that the danger to our country is graver than most people know. I feel appalled at what will happen if the Germans should overcome their adversaries in Europe this Spring and if the Japanese can continue their unbelievable conquests in the Pacific. Our country will be in peril of invasion. I do not know all that is being done, but I do feel most strongly that all Canadians must stand together. Past differences and ordeals, no matter how severe and painful, cannot be allowed to stand ^{in the way} and weaken the country's fight for security.

3. My public record proves that I am a loyal patriot who, believing in the democratic way, was honored with high public office by my fellow citizens. I regret that in 1940 the Government did not place the National Registration and National Resources Mobilization questions before the country in a similar way to that which they are placing the present plebiscite before the people. We have everything to gain by the democratic way. However let bygones be bygones. I want to appeal to everyone who values my word to awake to the new dangers of the world crisis, and to discuss our common problems ~~quietly~~ calmly and fully with forbearance and respect for each other's opinions.

I am, and always have been an anti-imperialist. I have always championed the traditions and rights of Quebec. My record as Mayor of Montreal must be remembered by the people in this regard. So must my actions long before the war in forbidding the use of public halls to fascist movements. ~~Nor will my friends and the people forget that I did not extend a Mayoralty welcome to the Nazi cruiser Emden when she came to Montreal in 1937.~~ I ask my compatriots of Quebec to keep the democratic way open for the fullest achievement of the sacred rights of our people. To do this I affirm that the Hitler combination of aggressors and marauders must be defeated militarily. Our heritage cannot be guarded otherwise than by victory crowning the arms of the Allied United Nations. After victory, in the post-war years we will build a saner, better world.

4. Therefore I am asking my people of Montreal and Quebec province to consider matters deeply as I am doing. I ask the Government to reconsider its attitude towards my case, not on the basis of past events, but on the basis of the present. I ask that I be released from internment, so that I may do my share in the common effort to mobilize our entire strength for victory over the Hitler combination which intends to enslave us.

Signed:

no City Clerk
in Hall Kingston ont.

Dear Sir I have on hand a small piece of mahogany wood ~~and of which~~
~~intend to make a souvenir~~, I have been told that this piece of
coming, I am told, from a navy ship sunk in or around your
harbor in the American war of 1812. After referring to many
books and encyclopedias I can only trace ~~two ships~~. The
name of two ships which could have ~~bottled close to your~~ ^{in the vicinity of} your
city in that war the Chesapeake and the ~~and no historian~~
mentions Kingston as the place of the ~~encounter~~ ^{though they mention Long Point} ~~encounter~~
you be kind enough to let me know if a ~~small~~ ^{such a} ~~battle~~ ^{one} has
taken place near your port in that war. The names of the
ships and particularly the name of the one which ~~was~~
~~foundered~~ ^{and destroyed} ~~is~~ ^{and the date of the paper at which} ~~is~~ ^{was} ~~is~~ ^{is}
two ships took place on Lake Ontario in that war close to
your city. I would like to have that data to correct on the
back of a souvenir I intend to make for ^{my wife for the 14th of} ~~my wife for the 14th of~~
~~her~~ ^{who would appreciate such a historical gift.} ~~her~~ ^{in this matter I}
~~to~~ ^{for} ~~her~~ ^{you} ~~to~~ ^{will} ~~be~~ ^{have} ~~been~~ ^{been} ~~married~~ ^{for} ~~30~~ ³⁰ ~~years~~ ^{years}.
I remain
yours very truly

Bureau
of the history
of the United States
Chesapeake
Harbour
Hornet
Peacock

2
Vous vous souvenez de cette campagne ~~est~~
~~premier~~ j'etais le premier a faire face au
nouveau maître apres sa victoire en off-
front

tout son candidat officiel a la mairie. Je recus
un bien faible
très peu de concours financiers et malgre ~~tant~~
des centaines de mille euros de dollars de dépenses
par mon adversaire ^{de francs corromptifs, voir chortés} je n'eus que 3800 voix.

Si j'avais eu un peu plus ^{de francs de la droite} ~~de francs de la droite~~
~~de francs de la droite~~ ^{du marxisme de la gauche} ~~de francs de la droite~~
Neymke ^{de la droite} fut suffisante pour donner ^{la droite} ~~la droite~~
aux libéraux et montrer ^{la droite} ~~la droite~~
de la droite ^{de la droite} ~~de la droite~~

Je n'empêche que
j'avais en gloubi le pot pourri de mes enfants. ^{de la droite}
Neymke ^{de la droite} ~~de la droite~~
je vous demande de bien vouloir se
faire voter mes indemnités ^{pour} ~~pour~~

quel ~~je~~ pendant les quelles je me suis forcément
absenté. J'y ai droit en équité. ~~Je comprends~~
que ~~vous~~ ~~soit~~ ~~un~~ ~~peu~~ ~~de~~ ~~conscience~~ ~~pour~~ ~~avoir~~
~~les~~ ~~travaux~~ ~~soit~~ ~~possibles~~. La presse anglo s'apaise

passera des objections. Plus vous en viendrez ^{la} ~~la~~
à ce sujet mieux ce sera. L'opposition en chambre?
si elle fait des objections tout pis pour elle. L'opi-
nion publique me le lui pardonnerait pas. ^{et} ~~et~~

à l'opinion publique elle-même dans l'état d'esprit
où elle se trouve ^{elle} ~~elle~~ ^{elle} ~~elle~~ ^{elle} ~~elle~~ ^{elle} ~~elle~~
doute de ne pas avoir craint d'être juste et équitable

par la feuille d'un adversaire. P. 100 objection
de la part de certains de vos collègues. Vous pouvez
faire valoir ^{qu'au point de vue politique} ~~qu'au point de vue politique~~
ou indirectement de mes lettres depuis 1934. C'est

tellement le cas que même moi intérieurement selon
ma prétention, ^à ~~à~~ ^à ~~à~~ ^à ~~à~~ ^à ~~à~~
de la droite ^{de la droite} ~~de la droite~~

chefs de gardez une ^{place} ~~place~~ ^{place} ~~place ^{place} ~~place~~
de l'hystérie générale. Je me suis adressé à
vous parce que ~~vous~~ ~~fait~~ ~~au~~ ~~pour~~ ~~pour~~ ~~pour~~ ~~pour~~~~

que vous aviez quelque estime pour moi
malgré ce que je ne fusse pas l'un des vôtres,
les fortior est ce que à qui je faisais
~~l'honneur~~ l'honneur d'une telle ^{confiance} ~~de confiance~~.

Si vous croyez de voir répondre
un mot à la présente il vous sera plus
facile de faire tenir votre réponse à ~~Madame~~
Madame Hov de 4455 St. Hubert Montréal,
qui d'ailleurs est en ce moment de la
présente.

Veuillez accepter, M. le Premier,
l'assurance mes remerciements ainsi que
pour ce que vous voudrez faire à ce sujet
et croyez-moi.

Votre dévoué

Edgar P. Head
ess - deputy Custodian

70 Connor Victoria Reg Ottawa

Legal Section 4864 B. House ²⁴⁶⁹⁴
re: Imperial Oil Ltd - Bernstein K.C.

Dear Sir, ~~As you have been paid~~ I have met

Mrs Stone on the ~~31st~~ ^{31st} Saturday last on this mat-

ter and all other matters about which you
have asked my views. She says that she ex-

pects to receive some help ~~but she~~ to meet

such obligations but ~~when~~ exactly when she

does not know. I would ask you to delay

~~the matter for at least a month~~ ^{anyway} while she

~~is working~~ for the necessary funds. In the

meantime I would ask you to protect

my interests in not ~~permitting~~ ^{permitting} any creditor

to precipitate matters fruitfully since they

cannot ~~now~~ ^{presently} ~~propose~~ collect

even if they ~~take~~ ^{up} judgments ~~over judgment~~.

~~I am sure~~ Mr Stone and myself are

doing our very best under the present ^{circumstances}

and since ~~the matter~~ ^{the matter} you have the lost ²⁰⁴

on those matters we rely on you to make
the creditors understand that nothing
can be gained by prosecution - ~~or~~ ^{or}
prosecution.
Thanking you for your collaboration
I remain yours truly

Mon bel amour
je espère que tu me pardonnes mes impatiences Blouie
d'hier j'en ai quelque remords, ~~mais~~ ^{Puis} qui te prodigue si bien l'effusion
avec un tel courage que j'aurais dû prendre un peu plus sur moi
sitôt que je ne puis te voir par où en avoir la profonde admiration
que j'ai que j'ai toujours été pour toi ~~et que je ne t'ai pas~~
~~pu être que de se faire~~ ^{et peut-être} ~~ce que je ne t'ai pas~~
bonne heure après ton départ à débiller toutes les choses de la maison
que tu m'as apportées, j'ai jeté les hauts en is parce que tu en fais trop.
et non à cause de valant des objets, cher amour, il me semble que
te voir pas reçu Pat & Marcel avec assez d'excès pressant. Pat en
avait l'air un peu de contenton. En ce moment, on peut dire que
à faire une remarque qui qu'elle paraît en voir, si long temps que de
me voir fallir aux miens. Belle pauvre en font ne redise part-ets pas
qu'il n'est pas question d'élaborer les miens mais de trouver
meilleure formule pour les ai de ~~il est tellement difficile~~ ^{de de faire}
~~qu'il n'est pas question d'élaborer les miens mais de trouver~~ ^{de de faire}
~~meilleure formule pour les ai de~~ ^{de de faire}
à qui se sera un ~~à faire~~ au lendemain du cabodly ~~à faire~~
de de faire les intrigues et de faire ~~à faire~~ ^{de de faire}
Puebais t'ai romane de manœuvre dans le même sens. Si j'avais le
peu plus lui expliquer le peur et le cœur de cloquer de nos mouvements.
j'en ai pas, en attendant qu'elle me dise des reproches trop, ~~qui n'ont~~
blie pas les démarches à propos du groupe. Quelque chose d'autre ~~à faire~~
monstrations n'y donne suite que ~~à faire~~ ^{à faire}
essence ton temps. ~~à faire~~ ^{à faire}
et voudront je n'ai qu'un seul ~~à faire~~ ^{à faire}
rien, cher Robert sont épatés et les notes de ~~à faire~~ ^{à faire}
spirituelles d'espèce pléines d'espèce. ~~à faire~~ ^{à faire}
Quoi! ~~à faire~~ ^{à faire}
au lieu de se faire tout combien ~~à faire~~ ^{à faire}
récente, ~~à faire~~ ^{à faire}
admiration pour moi et de ~~à faire~~ ^{à faire}
m'entretiens ~~à faire~~ ^{à faire}
de les relis ~~à faire~~ ^{à faire}
vous êtes ~~à faire~~ ^{à faire}
lois se accuser et an artums. ~~à faire~~ ^{à faire}
dans ~~à faire~~ ^{à faire}
je t'admire que je t'admire et que je t'admire. ~~à faire~~ ^{à faire}
efforts j'en suis ~~à faire~~ ^{à faire}

pour tous les
les lettres
petite.



CANADIAN PACIFIC TELEGRAPHS

DIRECT CONNECTION WITH
POSTAL TELEGRAPHS — COMMERCIAL CABLES
IMPERIAL CABLES — CANADIAN MARCONI

MONEY TRANSFERRED
BY TELEGRAPH

C.D. IX

This is a full-rate Telegram or Cablegram unless otherwise indicated by signal in the check or in the address.

TELEGRAM		CABLEGRAM	
FULL RATE		FULL RATE	
DAY LETTER	DL	CODE	CDE
NIGHT LETTER	NL	DEFERRED	LC
NIGHT TELEGRAM	NM	NIGHT CABLE LETTER	NLT

W. D. NEIL, GENERAL MANAGER OF
COMMUNICATIONS, MONTREAL.

STANDARD TIME

31MC BR 37 COLLECT 2EX INTERNEE MSG

860

MC PETAWAWA CAMP. ONT JAN. 4. 625PM

MRS CAMILLIEN HOUDE

860

4455 STHUBERT ST MONTREAL

WIRE JUST RECEIVED STOP LETTER FORWARDED JANUARY FIRST AND CARD

JAN THIRD STOP AM VERY WELL STOP NOTHING CHANGED STOP

MY LETTERS WILL REACH YOU EVERY TEN DAYS FROM NOW

ON STOP WITH LOVE.

CAMILLIEN HOUDE.

634PM

1941

1941 JAN 4

1941 JAN 4

1941 JAN 4

1941 JAN 4 PM 6 40 5

1941 JAN 4

1941 JAN 4

1941 JAN 4

890

1941 JAN 4



1941 JAN 4

1941	1941	1941	1941
1941	1941	1941	1941
1941	1941	1941	1941
1941	1941	1941	1941
1941	1941	1941	1941

Puisque le Ministère de la Justice a décrété que je ne puis avoir de procès public devant les tribunaux réguliers du pays comme il en a été accordé à d'autres ~~sur simple sommation~~ il ne me reste comme alternative que de demander d'être assigné devant une des commissions instituées aux fins d'étudier le cas des personnes détenues comme ennemies du pays.

On m'affirme que une de ces commissions siégera ~~à~~ à Frédérickton au cours de la présente semaine. ~~Si ma demande est agréée j'espère qu'il sera possible de me faire comparaître sans délai.~~

Vous remerciant de la diligence que vous apporterez à transmettre cette demande à qui de droit je me souscris
Votre dévoué

Il vous est donc possible, si ma demande est agréée, il serait donc possible de me faire comparaître sans plus de délai devant elle ^{et} ~~de~~ éviter tout d'éclaircissement.

Puisque le Ministère de la Justice a décrété que je ne puis avoir de procès public devant les tribunaux réguliers ~~comme il en a été accordé à d'autres~~ il ne me reste que l'alternative de demander d'être assigné le plus tôt possible devant une des commissions instituées pour étudier le cas de ~~ceux qui sont détenus~~ ^{des} comme présumés ennemis du pays.

On me rapporte qu'une de ces commissions siégera à Frédérickton au cours de la présente semaine. ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ Si ma demande est agréée il serait donc possible, ^{pour} à votre département, de me faire comparaître immédiatement devant elle ~~évitant~~ ~~XXXXXXXXXX~~ ainsi tout délai.

Je vous sais gré ~~de~~ de la diligence que vous daignerez apporter à transmettre cette demande à qui de droit et je me souscris

Votre dévoué

Since a while, more particularly, the Censor here has taken upon himself to ~~return~~ route to your Department for Censorship most of my wife's letters. This has resulted in delays of from 6 to 15 days. May I ask you to re-route all my mail to your own Censorship department so as to avoid, at least partly, such delays. May I state, at the same time, that your Department as well as the Censorship here has deleted at times to a very great extent my wife's letters. I suggest that it should be possible to submit that particular mail for a while to the Head of your Censhrship Department so as to enable him to find out if really the Department has not applied a too strict interpretation of the regulations. I am inclined to believe that it has. ~~I-am-not-asking-for-any-special-favour-~~ Your Department must realize that it is not easy for Mrs. Houde to know what or what not to say when we never can find out what has been cut. Besides, being the wife of the actual member of the Quebec Legislation and of the Mayor of Montreal when I was interned, ~~she-sees~~ (two political occupations), she probably sees fit to bring to my particular attention articles published currently in newspapers which we are allowed to read and comments on those articles for my guidance in any trial or case which the government may ~~find~~ deem necessary to bring to court. One example, among others, Messrs. Chaloux & Drew, both members of a Canadian Legislature have been summoned to court under the same regulation as had been made used of ~~to-intern~~ for my internment. I pretend that my wife is not breaking your regulations in any way when she relates her own impressions about the tribulations of those two gentlemen before the courts. Another ⁱⁿ example, one letter she wrote, she mentioned the fact that she had paid a visit to the Head of the R.C.M.P. ~~in~~ Montreal. I never got that information which you will admit could have some bearing on my case. For two years next month, my mail has been delayed most of the time, cut to shreads many times, for the sake of peace, mine and yours, I have never complained. This is the first time. I do not want any special favours or treatment not even benevolent neutrality but I maintain that I am entitled to ask that malevolent neutrality be not exercised, and I am not sure that it is not what I got. At any rate, how can I be sure of strict neutrality when I have never been made aware of what had been cut in the letters. Hoping that you will be kind enough to look into this matter at your earliest convenience and grant that my mail be sent through your Depart-

Since a while more particularly, the censor here has taken upon himself
to re-arrange to your Department for censoring most of my wife's letters
ment rather than through the hands of your local censor, I remain.
This has resulted in delays of from 5 to 15 days. May I ask you to re-
route all my mail to your own Censorship Department so as to avoid at
least partly, such delays. May I state, at the same time, that your
Department as well as the Censorship here has delayed at times to a very
great extent my wife's letters. I suggest that it should be possible to
arrange that particular mail for a while to the head of your Censorship
Department so as to enable him to find out if really the Department
has not applied a too strict interpretation of the regulations. I am
inclined to believe that it has. -- as not stating for any special favour
Your Department must realize that it is not easy for a husband to know
what or what not to say when we never can find out what has been out.
Besides, being the wife of the actual member of the Quebec Legislature
and of the Mayor of Montreal when I was interested, (two political
occupations), and probably see fit to bring to my particular attention
articles published currently in newspapers which we are allowed to read
and comments on those articles for my guidance in any trial or case which
the government may deem necessary to bring to court, (for example,
among others, Messrs. Chabou & Drou, both members of a Canadian legis-
lature have been summoned to court under the new regulation as had been
made use of witnesses for my government. I pretend that my wife is not
breaking your regulations in any way when she relays her own impressions
about the tribulations of those two gentlemen before the courts. Another
example, one letter she wrote, she mentioned the fact that she had paid
a visit to the head of the R.C.M.P. in Montreal. I never got that infor-
mation which you will admit could have some bearing on my case. For the
years next month, my mail has been delayed most of the time, but to discuss
my case, for the sake of peace, mine and yours, I have never complained.
This is the first time. I do not want any special favour or treatment
not even benevolent neutrality but I maintain that I am entitled to ask
that benevolent neutrality be not extended, and I am not sure that it
is not what I got. At any rate, how can I be sure of strict neutrality
when I have never been made aware of what had been cut in the letters.
 Hoping that you will be kind enough to look into this matter at your
earliest convenience and grant that my mail be sent through your depart-

Depuis

Since a while, ever more particularly,
the the censors here has taken upon him self
to return to your department for censorship
most of my wife's letters. This has occasioned
delays of from six to fifteen days.

May I ask you to re route all my mail
to your own censorship department
or to avoid such ^{unnecessary} delays. ~~I would ask you~~

~~also~~ May I state at the same time that
your department as well as the local
censorship have deleted to a great extent
my wife's letters. Would it not be possible

to submit ^{your} that particular mail to the
head of the censorship department L. P. so
to enable him to find out if really the censorship
has not applied a too strict interpretation of

the regulations. I am inclined to believe that
it has. ~~of my wife, for instance bringing my~~

~~articles published~~
~~in newspapers~~ I am not asking for any
special power, but your department must
realize that it is not easy for Mrs. Thode

to know what or what not to say when
she we never can know what has been cut.
Besides being the wife of a member of the
provincial legislature and of the former then

Mayor of Montreal when you had your own
entired photo ~~not~~ probably desirous
being to my particular attention articles
published ⁱⁿ newspapers, which we receive

here ~~which I can read & publish~~ right here.
In short I was not like or allowed to read.
one or another other day. M. M. Chouart
and P. L. have been ^{by the members of} legislature like my
the same regulations or have been made as app. to
to entertain me. I pretend that my wife is not

breaking your regulations ^{as to politics} she relates
her own impressions about their tribulations
and which ^{could} would help us with my
own case. One letter she wrote you about

a visit she paid to the head of the R. C. M. P. in
Montreal a while ago. I never got their information
which would have been useful to me.

Mrs Houde has forwarded to me your esteemed letter dated Oct. 23rd 1942 which I have read attentively. As to the suggestion that it would be advisable to ask for the reconsideration of my case I will ponder over

Thanks for bringing my attention to it. / for you to 9 and in his matter.

the idea. In the meantime rumors in the camp are to the effect that the internees of Canadian citizenship are to be transferred soon to a camp in Ontario in the vicinity of Toronto. ^{if my} such

contemplated I still beg to be transferred somewhere in Quebec Province, and ~~xxxxxxxxxxxx~~ as close to home ~~xxxxxxxxxxxx~~ to my Montreal legal advisers. The main reason is that if I ~~am~~ ^{were} to consult as frequently

as necessary with Mrs Houde and my lawyers about a possible hearing the factors of time and expense ^{would be} ~~are~~ primordial to me. ~~I simply cannot~~

~~afford~~ This is no caprice or whim on my part. I simply cannot afford lawyers traveling expenses plus those of Mrs Houde either here or any other place of about the same distance and cost. I do not suppose that

the authors of my detention would entertain the idea of depriving ~~me~~ ^{himself} deliberately or not any one of ~~xxxxxxxxxxxx~~ any of the means to defend ~~myself~~ ^{ly}

That would certainly be the ^{case} ~~situation~~ ^{as} for me actually ~~and has been so~~ ^{sitated.} since my ~~xxxxxxxx~~ my emoluments as Mayor of Montreal have stopped.

This is my 3rd attempt ~~to xxxxxxxx~~ about that question of transfer and hope ~~for an encouraging answer this time.~~

you will find it possible to give a favorable answer. This time.

Letter to Straight
31 Oct 45

Comme il n'est pas et ne sera jamais, à des conditions de ne pas y participer
en refusant de s'en rendre, et qui ne participent qu'au sein de ~~la~~ ~~assemblée~~ ~~publique~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~Manchester~~ ~~ou~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~ville~~ ~~de~~ ~~London~~
La presse d'Angleterre et d'Amérique le devoir est de le traiter et un autre
anglais qui a travaillé sur ce que de la politique anglaise à la
Revue des Attoques contre Hay et George et qu'après il n'est pas possible
la, politique de ce dernier pour cette question fit cela de clarifier
sur son ^{qui vont la peine d'être cités} ~~te~~ ~~ce~~ ~~qui~~ ~~est~~ ~~un~~ ~~très~~ ~~grand~~ ~~jour~~ ~~que~~ ~~celui~~ ~~au~~ ~~sein~~ ~~du~~ ~~pays~~ ~~(l'Angleterre)~~ ~~les~~ ~~publics~~
opinion ne peut avoir plus s'exprimer librement; il n'y a pas de bien
qu'un anglais est un peu haut que le droit incontestable et prouvable de
la liberté de parole; entre nous une des libertés reconnues par la charte de l'antiquité) qu'il
y ait que ce ou non, mais au monde ne peut pas être un sujet britannique du
droit d'exprimer librement la pensée, quelle que soit la exigence du
gouvernement, de l'armée et de la nation. (voir M. Lee's vie de Lloyd George).
Le propre grand-père de premier ministre actuel M. Lloyd George, M. Lloyd George
était-il l'ennemi de son pays quand il était ^{dans} ~~en~~ ~~1914~~ ~~contre~~ ~~la~~ ~~France~~
en même temps que l'ennemi de son pays quand il était ^{en} ~~en~~ ~~1914~~ ~~contre~~ ~~la~~ ~~France~~
l'obligé de l'ennemi britannique ^{représentant} ~~représentant~~ ~~de~~ ~~son~~ ~~pays~~ ~~quand~~ ~~il~~ ~~était~~ ~~en~~ ~~1914~~ ~~contre~~ ~~la~~ ~~France~~
qui représenterait aux représentants ^{du} ~~du~~ ~~peuple~~ ~~la~~ ~~responsabilité~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~défaite~~
des ^{propres} ~~des~~ ~~derniers~~ ~~du~~ ~~peuple~~? ^{premier} ~~premier~~ ~~ministre~~ ~~d'aujourd'hui~~ ~~est-il~~
l'ennemi de son pays pour avoir ^{trahie} ~~trahie~~ ~~la~~ ~~cause~~ ~~de~~ ~~son~~ ~~pays~~ ~~quand~~ ~~il~~ ~~était~~ ~~en~~ ~~1914~~ ~~contre~~ ~~la~~ ~~France~~
de se battre ^{pour} ~~pour~~ ~~la~~ ~~cause~~ ~~de~~ ~~son~~ ~~pays~~? ^{Les} ~~Les~~ ~~frères~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~révolution~~
américain et ^{l'ennemi} ~~l'ennemi~~ ~~de~~ ~~son~~ ~~pays~~ ^{de} ~~de~~ ~~la~~ ~~politique~~ ~~étrangère~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~politique~~ ~~domestique~~ ~~de~~ ~~l'Angleterre~~ ~~de~~ ~~1914~~ ~~contre~~ ~~la~~ ~~France~~
de la politique étrangère et de la politique domestique de l'Angleterre de 1914 ^{qui} ~~qui~~ ~~étaient~~ ~~en~~ ~~1914~~ ~~contre~~ ~~la~~ ~~France~~
Non, mille fois non, nul n'est l'ennemi de son pays lorsqu'il ^{luttait} ~~luttait~~ ~~pour~~ ~~son~~ ~~pays~~
pour son indépendance et son agrandissement ^{pour} ~~pour~~ ~~son~~ ~~pays~~ ^{pour} ~~pour~~ ~~son~~ ~~pays~~ ^{pour} ~~pour~~ ~~son~~ ~~pays~~
reconnait ^à ~~à~~ ~~son~~ ~~collègue~~ ~~être~~ ~~l'ennemi~~ ~~de~~ ~~son~~ ~~pays~~ ^{pour} ~~pour~~ ~~son~~ ~~pays~~
qui accomplent pour ce que je suis contre la politique de guerre actuelle
du parti libéral et je mets le gouvernement à l'épreuve au défi de prouver
devant les tribunaux ^{qu'il} ~~qu'il~~ ~~prêche~~ ~~aujourd'hui~~ ~~à~~ ~~un~~ ~~autre~~ ~~chose~~ ~~que~~
ce qu'il a toujours prêché lui-même, jusqu'à la dernière minute.

The Honorable Minister of Justice as
quoted in the newspapers of Friday Jun 16th,
has let it understood that the internees, who
prisoners had every opportunity to ^{establish} ~~prove~~ their
innocence and regain their freedom. May we
dep. at to the honorable Minister what the facts
really are, and what ~~is~~ their situation really is.

X. Does it mean that to defend Canada they
have to go and kill their father, mother and
their families and possessions they love to go and
shoot their father and destroy their father, mother
brother and sister or relatives and even wives
and children left in Germany or Italy. The
answer is no, thousand times no. Most of
these emigrants are ready to work day & night
for the triumph of their country, their country
of adoption their country of choice. A great
number of them are skilled in a trade
or another. Some of them can bear the gun
and would certainly under the present
level of conscription for local defense do as
much as the best of them who are wearing the
uniform but to go and kill their own kin
it takes a government who has not at
the least the faintest sense of justice to
ask them to do it. Does this government of
ours know that in the last war the citizens
Germans of German origin in Russia
were sent against the Turks and not
against the Germans. However ^{no one} ~~not~~
is of the opinion that the Russian government
justified their time could suffer any
compromise with the sense of justice of any
British government. Do you ~~not~~ ^{not}
~~prejudgment or intemperate~~ ^{not} ~~when~~ ^{not} ~~an~~
question is asked.

Puisque le Ministère de la Justice a décrété que je ne puis avoir de procès public devant les tribunaux réguliers il ne me reste que l'alternative de demander d'être assigné le plus tôt possible devant une des commissions instituées pour étudier les cas des présumés ennemis du pays.

On me rapporte qu'une de ces commissions siégera à Frédéricton au cours de la présente semaine. Si ma demande est agréée il serait donc possible, pour votre département, de me faire comparaitre immédiatement devant elle, évitant ainsi tout délai.

Je vous ^{remercie de la diligence} ~~sais gré de la diligence~~ que vous daignerez apporter à transmettre cette demande à qui de droit, et je me souscris

Votre dévoué

Since the Ministry of Justice has decided that I shall not have a public trial before the regular courts of law, I have no other alternative than to ask for arraignment, as soon as possible, before one of the commissions appointed to investigate the cases of presumed enemies of this country.

I am informed that one of these commissions will sit at Fredericton for ~~xxxxxxbeginningxxxxMondayxxxx~~ the duration of the present week. If my request is granted, it should then be possible for your department to arrange for my appearance before this commission immediately, avoiding in this way all delay.

I ^{wish to thank you} ~~am obliged to you~~ for your co-operation in transmitting this request to the authorities concerned, and am,

Yours very truly,

Cher Monsieur -

Au bout de près de trois ans d'internement j'ai décidé de soumettre à votre département ⁴les requêtes suivantes:

1o. Ma libération pure et simple que le ministre de la justice peut et a toujours pu accorder d'après la loi de la défense nationale. Plusieurs libérations ont été accordées sans aucune procédure. A part des sept personnes que le ministre admet avoir été libérées sous son prédécesseur j'affirme qu'il y en a de nombreuses qui ont été accordées sous son régime.

2o. Si cette libération m'est refusée je demandé un procès public en vertu de la loi que j'ai violée, à savoir la loi de l'enregistrement national dont les sanctions comportent 3 mois de prison ou \$200 d'amende ou les deux. C'est la seule loi qu'en toute justice le gouvernement aurait du appliquer.

est/

3o. S'il exact que votre département m'a interné selon la loi de la défense nationale au lieu de la loi de l'enregistrement national je désire un procès public comme il en a été accordé à bon nombre de personnes sous l'empire de cette loi, entre autres à deux hommes publics bien connus.

4o. Si on refuse de m'accorder aucune des prérogatives ci-haut mentionnées je demande d'être assigné immédiatement devant une des commissions instituées pour étudier le cas des personnes considérées par votre département comme ~~étrangers~~ ennemies du pays. Je vous ferai observer que ces commissions ne sont pas tenues de suivre la procédure des tribunaux réguliers et que les membres remplissent plutôt le rôle d'accusateurs que celui de juges et que leurs recommandations d'ailleurs sont agréées ou rejetées selon le bon vouloir du ministre de la justice.

Une de ces commissions siégera à Frédéricton à partir de lundi prochain et pour une semaine, me dit-on. Si votre département ^{decide} ~~decide~~ de référer mon cas à une commission je désirerais que ce soit dès la semaine prochaine ^{responsable. car ces} ~~ces~~ commissions parcourent le pays et il peut s'écouler des semaines et des mois avant qu'une commission siège de nouveau dans ce district.

5o. Si toutes ces demandes sont refusées ^{et} ~~on~~ si je suis dans l'obligation de rester prisonnier ~~politique~~ du gouvernement j'insiste pour être transféré dans un camp plus près de ma famille, de préférence dans Québec.

J'ai fait plus d'une demande à ce sujet. Toutes ont été refusées. Cependant la même demande a été accordée à 70 personnes d'un seul coup, qui ont été transférées de Petawawa dans Québec, ~~et~~ à 14 autres plus récemment de Frédéricton dans Québec, ^{aussi a} ~~ainsi comme~~ à 13 autres qui ont été transférées de Frédéricton à Petawawa.

Ce refus des autorités de me rapprocher des miens est la cause de dépenses et de pertes de temps prohibitives pour me visiter quand ils le désirent ou que cela devient nécessaire comme à l'occasion de la présente lettre. Je demande encore une fois au ministre de la justice dont je suis le prisonnier de recommander au département de la défense nationale de me faciliter par un transfert les visites de ma femme, de mes enfants et de mes avocats au besoin.

Vous remerciant, M. le sous-ministre, de bien vouloir soumettre ~~la~~ ^{ce} requête, à qui de droit sous le plus bref délai je me suis souscrit
Votre dévoué

Tous les yeux sont maintenant tournés vers vous, ^{car} ~~parce que~~ sur vous retombe toute responsabilité, parce que vous vous prévaliez de pouvoirs qui vous sont conférés par arrêté ministériel pour justifier la tyrannie sans borne et l'usage de la violence à l'égard de Camillien Houde, ~~et~~ ~~et~~ alors qu'un seul geste de vous pourrait lui accorder la liberté.

J'ai dit: pour justifier l'usage de la violence, car dans toute société, le droit doit être l'expression de la justice. La force ne doit exister que dans le droit, c'est à dire dans l'application de la justice. Hors la justice il ne peut y avoir que la violence.

Il y a deux ans, le 5 août, sur l'ordre ~~du ministre de la Justice~~ personnel du ~~Ministre~~ de la Justice, on se saisissait par la violence, sans mandat, de la personne du Maire de Montréal et on le conduisait sans procès dans un camp d'internement. On l'arrachait ~~à son peuple~~ à son peuple, on l'amenait bien loin de sa famille, on commandait aux journaux de justifier cet acte arbitraire et de cesser ensuite de faire allusion à Camillien Houde. On voulait le faire oublier, sans doute; mais il est évident que chaque jour d'exil le rattachait davantage à son peuple. Après deux ans de séparation, la clameur populaire va toujours grandissante. On n'a pas réussi à le faire oublier mais on n'a pas non plus cessé de le persécuter. - Oui, de le persécuter dans ce qu'il a de plus cher. On jette cet exilé au loin, mais on ne le lâche pas, ainsi que sa famille. Un censeur prend plaisir à lui découper ses lettres, à noircir les lignes encourageantes qu'il reçoit de sa famille. Des imposteurs s'attaquent à son épouse. Les valets à solde s'efforcent de justifier la brutalité du tyran. La calomnie s'en donne à coeur joie. On répète les accusations les plus perfides, les plus absurdes, dont la contradiction seule fait éclater la vanité. Toutes ces inventions, toutes ces impostures, toutes ces turpitudes, ce sont les projectiles de l'Etat. On tente ainsi de dépouiller l'exilé ~~de tout~~ ~~son énergie~~, de toute son énergie. On essaie de détruire l'espérance de ses enfants, et le courage de son épouse. Si l'on réclame justice, on se moque de la réclamation: gaieté de bourreaux, l'outrage continue tous les jours et leur conscience est satisfaite de la roue qui tourne de la vénalité qui ment.

Voilà, monsieur le Ministre, un aperçu des petits côtés de l'exil.

Il y a aussi les grands: Songer, penser., souffrir. Etre seul et sentir qu'on est avec tous.

Exécuter le succès du mal, mais plaindre le bonheur du tyran. N'avoir d'autre colère que la colère publique. Penser à réparer les ruines de nos familles. Blessé lui-même, saignant lui-même, il s'oublie pour panser de son mieux la plaie humaine.

Grâce à la Providence que je remercie, mon mari a conservé une énergie extraordinaire, un moral admirable et une santé resplendissante. Il est demeuré vaillant et courageux, malgré de si dures épreuves et cet éloignement lui a permis de mesurer la profondeur de l'abîme où les dirigeants se sont précipités.

12
Mon mari ne veut ni pitié, ni compassion de personne, il ne changerait pas son sort pour celui de bien d'autres dont la situation semble briller avec plus d'éclat. "Je ne changerais pas de conscience avec aucun d'eux, me disait-il, car, selon le poète:" La mer passerait sans laver leur souillure car l'abîme est immense et la tache est au fond." - "Tout ce que l'on peut comploter contre moi, disait-il encore, me laisse indifférent. Leur haine ne va pas à la hauteur de mon mépris, ^{juste} et je ne me donne plus la peine de maudire ceux qui me persécutent. Je ne désire que conserver ta confiance et celle du peuple."

12
Si le but de certains politiciens était d'abattre Camillien Houde en le persécutant, là encore leur coup est ~~raté~~ bien raté. Mais il doit y avoir une limite à l'oppression. Le ~~peuple~~ ^{public} sent que la tyrannie a ~~duré~~ a déjà trop duré. Le peuple tout entier réclame justice et il est grandement temps que l'on cesse de le contrarier.

Une attitude aussi singulière dans l'administration de la Justice devrait amener des explications.

12
Le public veut savoir quelle offense Camillien Houde a bien pu commettre pour mériter un tel châtement. Quelle loi a-t-il transgressée et de quelles sanctions était-il passible ? - Il avait conseillé à la population de ne pas s'enregistrer. - ~~Il avait donc~~ Il était donc passible des sanctions prévues par la loi de l'Enregistrement national publiée dans la ~~gazette~~ GAZETTE DU CANADA 1940, Extra No.8, Vol.LXXIV- comme suit: "Quiconque conseille à une autre personne de refuser ou d'éviter de se conformer à quelque'une des dispositions des présents règlements, ou entrave, ou essaie d'entraver une personne dans l'exercice de ses fonctions, en application des présents règlements,

Non, Camillien Houde n'a rien commis de tout cela. - Une autre personne que lui eût elle commis ces offenses, que vous lui accorderiez sans doute un procès ou que vous retireriez les plaintes portées contre elle. 19

Je comprends, monsieur le Ministre, qu'il est difficile pour vous, au bout de deux ans de tyrannie et de persécution contre la personne de Camillien Houde, ^{de} formuler publiquement une accusation précise qui justifierais une détention aussi prolonger, alors que votre prédécesseur ne put même pas en trouver une pour justifier son ordre d'arrestation.

~~admirable~~
Puisqu'
Mais si aucune accusation n'est portée contre mon mari, le public n'hésite plus à croire que Camillien Houde est détenu pour des raisons purement personnelles et politiques. - Un parti politique a peur de Camillien Houde; voilà pourquoi il ne veut lui accorder sa liberté.

Mon mari est victime de la basse politique de parti que la décence devrait abstenir tout gouvernement de pratiquer au moment même où il met en jeu l'avenir et la vie même de chaque citoyen de ce pays. Ce n'est pas tant l'acte qu'il a posé que la peur de sa ^{popularité} ~~personne~~ qui vous fait détenir Camillien Houde.

Vous venez, monsieur le Ministre, d'accorder des procès publics à plusieurs personnes contre qui vous aviez porté des accusations. ~~pre~~ Ce qui est bon pour ces gens devrait l'être aussi pour Camillien Houde.

Mais non, pour l'ex-maire de Montréal, pour le député de Sainte-Marie à la Législature de Québec, la persécution atteint son paroxysme. Vous ne l'accusez de rien et vous le détenez sans raison depuis deux ans. - Pourquoi deux poids, deux mesures, dans l'administration de la justice de ce pays ?

Au lieu d'accorder à Camillien Houde un procès public devant ses pairs, chose à laquelle il a droit autant que tout autre ~~personne~~ citoyen, vous l'obligez, s'il réclame justice, et s'il désire communiquer avec son avocat, à signer une formule par laquelle il porte objection à son internement et s'en remet à votre décision, après avoir été entendu devant une commission nommée par votre gouvernement, à une enquête secrète où vous voudriez sans doute le forcer à s'incriminer lui-même. Cette prétendue enquête n'est-elle pas un piège tendu à l'innocence ? A-t-elle pas pour but de justifier après coup la tyrannie et la persécution dirigée contre lui ? - Cette manière d'agir, monsieur le

Emile Vallaurant a telephoné
 jeudi à Gadbut lui disant
 qu'il devait faire un beau geste
 et envoyer telegramme aux autorités
 à l'effet de sa réponse comme d'habitude
 est: je considère Houdé je suis y voir

Sanguin, Hector, Delisle, Gerard
 ne veulent prononcer ton nom,
 ils ne veulent pas manquer le rôle
 anglais au Vesvire

Gerard ne m'a pas remis copie de
 resolution, malgré promesse, encore
 un, qui veut, se présenter, alors par
 les membres et joue sur jeu et
 pourtant il ne doit pas se servir
 des Supradiculis pour sa propre cause
Sui au lieu d'ent le rôle anglais

Si tu vois que je fasse déclaration
 au sujet de (Jin Hector) tu me le diras
 soit que de Raymond pour le laisser
 passer, soit pour un autre, ou essaye
 et si ça chance, il dit à tous que je
 suis avec lui, au bon moment, tu
 me diras quoi dire. —
 Hector a passé 1 1/2 chez nous à me refaire

24
Ministre, constitue la violation la plus flagrante de ce que les lois britanniques ont de plus sacré. - Depuis quand un citoyen d'un pays britannique doit-il tenter de prouver son innocence avant même d'avoir été accusé ? - Au contraire, tout citoyen n'est-il pas innocent tant que le ministère public n'a pas fourni la preuve de sa ~~culpabilité~~ culpabilité ? - Or, quand cette preuve a-t-elle été fournie ? - Jamais - Vous détenez donc un innocent ! - Mais de quel droit ? - Du droit du plus fort ? - La violence est une arme bien dangereuse qui parfois se retourne et mord le bourreau.

25
Avez-vous songé, monsieur le Ministre à la lourde responsabilité qui pèse sur vous devant l'opinion publique, lorsque vous violez, par esprit de parti, tous les principes de l'équité et de la justice ? Sachez, cher monsieur, que tout avance, que tout approche, même l'heure où vous et votre gouvernement aurez à rendre compte au peuple de votre attitude. Car le gouvernement est encore l'organe du suffrage universel. Il est constitué pour servir le peuple et non pour le contrarier.

Ce peuple aujourd'hui réclame de vous la justice, il réclame la libération sans conditions de Camillien Houde.

26
On nous a laissé entendre que c'était surtout par crainte de son attitude future que l'on détenait mon mari. Mais Camillien Houde est donc bien estimé du peuple, pour qu'il puisse ainsi faire trembler le gouvernement. ~~Mais~~ que l'on se rassure, mon mari ne posera aucun acte préjudiciable à la sécurité de ses concitoyens.

Ses discours ne seront pas tirés d'un désir de vengeance personnelle, car il répudie cette loi dont vous vous êtes servis contre lui et dont vous vous êtes entachés. | - Ce que Camillien Houde réclamera,

~~avec~~ ce sera la justice, la liberté, la vérité. Avec le peuple, il sera implacable dans les solennelles revendications du droit. Il n'aura que de la pitié et du mépris pour les tyrans. Mon mari a toujours eu le dégoût de la vengeance. Ses batailles, il les veut grandes, belles et nobles comme son grand cœur; il les veut enthousiastes et décisives en faveur du peuple. Nous pousserons alors le cri du réveil et c'est sur la tombe des nôtres, de nos chers soldats qu'il faudra parler de résurrection et de liberté.

Ta personnalité
se devrait appuyer sur
cela en disant que
ce n'est pas ça qui
les occupe; c'est bien
ta personnalité que tu as
fait prendre le chemin
l'épître, pas de remarques
d'esp dans les lettres
mais on peut sur
ce mot dans notre lettre

c'est avec
bimquet Chalout
que j'ai reçu le
perlephome d'elle,
ils veulent peut-
être, elle, la Ligue
savoir une fois par
route si tu sortiras
et se lancer dans
la Providence, tourn
les choses autrement
tout déchainé.

^{meille blis}
je lui ai dit quelle était
entra dans son rôle, mais
moi je ne pourrais pas
demander, ni intercéder
je suis trop indignée
de leur conduite, mon
rôle est de ne rien
demander. Pour la

Tout mouvement
c'est à dire leur
mouvement
est devenu le
le tiens maintenant
et ça marche

Ligue je lui avais dit
qu'elle ne réussissait pas,
je ne voulais trop rien
dire mais aussi de montrer
qu'ils n'étaient pas pour nous
et aussi je ne veux plus
qu'elle dise que j'ai
demandé qu'on a écrit.

Un jeune homme m'a écrit
pour me dire que,
10 lettres envoyées
au ministre
St Gabriel de
Brandri

Berthier
Brisson ton
parait doit
envoyer résolution
au ministre

Dear Sir:-

At the end of almost three years of internment I have decided to submit the following request to your department:

1) My immediate and unconditional release, which the minister of justice is and always has been able to accord by the terms of the Defense of Canada Regulations. A number of releases have been granted without any procedure whatever. Apart from the seven persons which the minister admits having been so released under his predecessor, I maintain that a large number of such releases have taken place under his ^{own} regime.

2) In case such liberation is refused I demand a public trial according to the law which I have violated, namely the National Registration Act, which threatens sanctions of three months of prison or \$200 fine, or both. This is the only law which in all justice your department should have applied.

3) If your department has interned me under the Defense of Canada Regulations instead of the National Registration Act I still wish a public trial, just as it has been given to a good number of persons, (amongst them two well known public figures,) under the reign of this law.

4) If I am refused all of these demands above mentioned, I demand an immediate arraignment before one of the commissions appointed to investigate the cases of persons considered enemies of this country by your department. I wish to point out, however, that these commissions are not held to the established procedure of the regular courts and that the members fill the role of crown prosecutors rather than that of judges, further that their recommendations are followed or not as pleases the minister of justice.

One of these commissions will sit at Fredericton for a week from next Monday on, I am told. If your department grants my demand to have my case referred to a commission, ^{I would like to see} ~~would you please have~~ it done next week? These commissions run all over the country, and weeks, perhaps months, may pass before another commission sits again in this district.

5) If all of these requests are refused, ^{and} ~~or~~ if I should be obliged to remain a ~~prisoner~~ prisoner of the government, I insist on being transferred to a camp closer to my family, preferably in Quebec. I have made requests of this nature before which have all been refused. However, the same demand has been granted to 70 persons in one batch, who have been transferred from Petawawa to Quebec, to 18 others who have been transferred from Fredericton to Petawawa, and to 14 others from Fredericton to Quebec more recently.

This refusal of the authorities to place me in closer proximity to my family causes expenses and loss of time which are often prohibitive when my people want to see me or must see me, as in the case of the present letter.

I demand once again ~~with insistence~~ most urgently of the minister of justice whose prisoner I am, to recommend to the department of national defense to, by a transfer, facilitate for me visits of my wife, my children, and my attorneys if necessary.

With many thanks, Mr dear Sir, for your co-operation in submitting these present requests to the authorities concerned with the utmost dispatch,

I am, Yours truly,

own
have taken place under his regime.

(2) In case such restriction is refused I demand a public trial according to the law which I have violated, namely the National Registration Act, which threatens sanctions of three months of prison or \$200 fine, or both. This is the only law which in all justice your department should have applied.

(3) If your department has informed me under the Defense of Canada Regulations instead of the National Registration Act I still wish a public trial, just as it has been given to a good number of persons (amongst them two well known public figures) under the terms of this law.

(4) If I am refused all of these demands above mentioned, I demand an immediate treatment before one of the commissions appointed to investigate the cases of persons considered enemies of this country by your department. I wish to point out, however, that these commissions are not held to the established procedure of the regular courts and that the members fill the role of crown prosecutors rather than that of judges, further that their recommendations are followed or not as pleases the minister of justice.

One of these commissions will sit at Fredericton for a week from next Monday on, I am told. If your department grants my demand to have my case referred to a commission, would you please have it done next week? These commissions run all over the country, and weeks, perhaps months, may pass before another commission sits again in this district.

(5) If all of these requests are refused, as it I should be obliged to remain a ~~prisoner~~ prisoner of the government, I insist on being transferred to a camp closer to my family, preferably in Quebec. I have made requests of this nature before which have all been refused. However, the said demand has been granted to 70 persons in one batch, who have been transferred from Fredericton to 18 others who have been transferred from Fredericton to Fort... and to 12 others from Fredericton to Quebec more recently.

The refusal of the authorities to place me in closer proximity to my family, the expense and loss of time which are often prohibitive when the or what see... as in the case of the present letter.

Quelques aperçus de la situation telle que je
la vois et prévois.

Il n'y a pas de doute que les C. Français ne peuvent survivre sans se séparer du reste du pays ou pour mieux dire du reste du continent. Ils doivent se séparer parce qu'ils n'ont aucun défenseur nulle part sur le continent Nord Américain. Leurs seuls alliés par la religion sont les Irlandais catholiques qui qui détestent les C. Français tant au Canada qu'aux Etats-Unis et particulièrement dans la Nouvelle Angleterre. Les C. Français doivent se séparer le plus tôt possible ou disparaître comme C. Français pour plusieurs raisons toutes péremptoires. Il n'y a pas de doute que l'Empire britannique comme tel est périmé que l'Angleterre gagne ou perde la guerre. Les Indes vont avoir leur indépendance. L'Afrique du Sud aussi. Aux deux endroits on ne parvient que par la force à garder le lien britannique. Exemple l'arrestation de Ghandi et de ses lieutenants aux Indes et l'arrestation de 200 policiers à Johannesburg en Afrique du Sud. L'Australie si elle survit devra nécessairement tomber sous l'influence américaine plus proche et plus efficace que l'influence anglaise d'après guerre. Le 1er Ministre Curtin a presque suggéré il y a quelques mois la sécession de l'Australie et demandé le protectorat américain. Quant au Canada, il est annexé de fait de jour en jour de plus en plus et comme la guerre japonaise peut durer et durera sans aucun doute longtemps après la guerre européenne, cela veut dire que le Canada finira par être quelques étoiles de plus au drapeau américains, c'est logique et fatal. Les Indes, le Canada, l'Australie et l'Afrique du Sud indépendants signifient qu'il n'y a plus d'Empire britannique. Sans l'Empire les anglais ne peuvent vivre dans leur île qui n'a aucune ressource naturelle à part le charbon et la pêche. Comme les anglais sont entreprenants, tenaces, expérimentés comme commerçants dans le monde entier depuis 300 ans et que leur classe dirigeante sera après la guerre appauvrie et dans l'obligation d'agir, ils saisiront l'opportunité de venir développer nos immenses ressources naturelles dans un continent de leurs langues et se rapprocheront le

Search

Leslie Roberts

17th

plus de leur mentalité. Ils arriveront ici armes et bagages avec leur royauté prête à distribuer aux américains qui meurent d'envie des duchés, des marquisats, des comtes, des baronnies et des "Sirs". Ils apporteront les traditions et leurs indéniables solidité et persévérance. Ils apporteront aussi leur haine déguisée mais profonde du catholicisme qui s'accroît encore davantage présentement. Les anglais sont loin d'être . Ils constatent que dans les pays et groupes catholiques leur sont hostiles durant la présente guerre, excepté la Pologne à qui ils en veulent intérieurement pour les avoir amenés dans l'actuelle galère--- en guerre. L'Italie, L'Autriche, la France d'une neutralité bienveillante pour l'Allemagne, l'Espagne, l'Argentine, les Irlandais catholiques de l'Irlande du Sud. Les C. Français de Québec et à peu près tous les leaders religieux et laïques de l'Amérique du Sud. Toute grande nation qui perd la guerre cherche un bouc émissaire plutôt qu'elle ne cherche les vraies raisons de sa défaite. Le procédé est plus commode et plus bref. L'Allemagne a trouvé les juifs, les anglais vont trouver les catholiques et particulièrement s'ils émigrent en nombre au Canada ou aux Etats-Unis avant ou après que les deux contrées n'en feront qu'une. Ils vont vouloir dominer le continent Nord Américain et s'ils viennent en nombre et s'ils viennent en nombre suffisant ils domineront. Ils deviendront le groupe le plus homogène de tout le continent et ils n'ont pas le tempérament d'un peuple d'un second plan. Comme je le disais tantôt la royauté domptera les américains puissants ~~xx~~ avec des titres et les idées libérales du peuple anglais feront vite leur chemin dans les classes populaires américaines formées de groupes divers, hétérogènes ayant aucune tradition fortement implantée et ne demanderont pas mieux que de suivre enfin une direction précise et forte. Cependant ce contrôle ne s'établira pas sans fracas. Actuellement le parti démocrate contrôle la politique américaine et les Irlandais catholiques avec l'élément juif le parti démocrate. Les anglais ~~xx~~ n'endureront pas cet état de choses et feront porter

leur rancœur naturelle sur les Irlandais catholiques parce qu'ils détestent les Irlandais comme tels, parce qu'ils voudront faire payer aux catholiques leur sympathie dans la guerre actuelle et parce qu'ils voudront faire disparaître de leur chemin l'énorme influence irlandaise catholique dans la politique américaine pour la remplacer par leur propre ~~inff~~ influence. La chose ne se fera pas sans heurt et même sans massacre. Les Irlandais occupent toutes les fonctions bureaucratiques fédérales, d'état ou municipales possibles aux Etats-Unis. Quant il y a misère et dépression ils n'en subissent la répercussion que de loin étant assurés d'un salaire régulier. Leur clergé est influent partout dans tout le continent et souverain à Rome même. Ce sont les seuls présentement à fournir au Vatican les sommes nécessaires pour l'administration de l'Eglise. L'Italie pauvre ~~est~~ en guerre, l'Autriche de même, l'Espagne qui sort d'une guerre civile, la France vaincue, la Pologne démembrée et inerte, les pays de l'Amérique du Sud dont l'économie intérieure souffre de la guerre ne peuvent faire grand chose du côté ~~matériel~~ matériel pour la Papauté. Ce sont donc les irlandais américains qui ^{pourvoient} ~~pourvoient~~ actuellement à tous les besoins catholiques de là leur immense influence partout au pays et aux Etats-Unis qui leur permet d'avoir à Montreal un archevêque ~~irlandais~~ irlandophile comme Charbonneau, un évêque irlandais comme Whelon et tout l'archevêché ~~est~~ rempli de prêtres irlandais dans un archidiocèse à la très grande majorité C. Français par le clergé et les quailles. Comme tout leur a réussi sur le continent Nord Américain, leur prochaine ambition à cause des services pécuniers qu'ils fournissent à l'Eglise est d'avoir un Pape irlandais ~~auxirlandophiles~~ qui nommerait des cardinaux irlandais our irlandophiles pour contrôler l'église catholique et enlever aux Latins la suprématie dans l'Eglise. Nous verrons alors cette chose paradoxale. Les Latins catholiquess alliés aux protestants pour conserver leur suprématie dans l'Eglise contre les empiètements des irlandais. D'ailleurs ça ne sera pas la lore fois que l'on verrait cette

étrange situation. Si tu lis l'histoire de francverras qu'à plusieurs reprises les rois de France , francs et gaulois, se sont alliés aux protestants d'Allemagne ou d'Angleterre pour lutter contre les catholiques italiens ou espagnols. Lis l'histoire de Henri II, particulièrement. Si la lutte religieuse entre protestants et catholiques doit avoir lieu sur notre continent, tu vois l'importance pour les C.Français de se séparer avant que cela se produise. Nous serions écrasés comme des mouches. D'ailleurs nous sommes trop faibles comme groupe pour épouser l'une ou l'autre des groupes philosophiques religieux économiques ou politiques qui s'affrontent présentement dans le monde. Nous sommes trop faibles pour participer aux luttes entre le catholicisme et le protestantisme. Trop faibles pour être fascistes ou communistes et subir les contre coups des succès ou des revers de l'un ou l'autre. Il nous faut nous empresser d'entrer sous notre carapace et de laisser passer la tempête. Nous pourrons ensuite entreprendre de nous constituer une petite vie à part, frugale, humble mais ~~es~~ sans les secousses que ressentent les grands peuples ou les groupes influents d'une philosophie ou l'autre. Nous y parviendrons si nous prenons bien soin ~~de~~ de ne pas offenser ni irriter les fascistes, les communistes, les catholiques ou les protestants comme la Suisse fait actuellement sans cela ce sera notre disparition. Si la lutte, comme je le prévois entre sur le terrain religieux en Amérique cela nous vaudra peut-être si nous sommes séparés, la réunion de tous les C.Français d'Amérique sur le territoire de Québec. Pour éviter la persécution, Acadiens, C.Français de la Nouvelle Angleterre, du Nord Ontario et de l'Ouest tous viendraient partager avec nous nos espoirs et nos déboires. Ce serait l'unité française catholique sur le continent et le gage de notre survivance comme tels. La lutte religieuse est déjà commencée. La lutte entreprise par le pasteur Shields est beaucoup plus importante qu'on ne le croit et beaucoup mieux supportée qu'on ne le présume. Tu ne peux savoir comme j'aimerais à rencontrer cet homme pour discuter avec lui. Je le comprends parfaitement. Il a le même

Kenley

Herbert

Gouvernement royal
Bureau du Wisconsin
Robert La Follette

même fanatisme que ceux des nôtres qui défendent le point de vue opposé, seulement il frappe à la mauvaise porte. Les catholiques C.Français n'ont aucune influence au Vatican ni auprès qui ne protège que les Irlandais. Il le faut bien Le pauvre homme sait bien de quel côté son pain est buerré. Shields voit tous les catholiques contre son peuple, pendant que son peuple subit la plus grande crise de son histoire. Il s'en prend aux C.Français comme catholiques et comme isolationnistes. Son seul tort est d'attaquer les C.Français dont l'influence dans le monde politique extérieur comme dans l'Eglise catholique universelle est plus que nulle. Il ne faut pas perdre de vue que les anglais ou plutôt le peuple britannique est le seul qui accorderait l'indépendance à un groupe ethnique dans les circonstances actuelles. Se sont les seuls dont les institutions permettent la lutte contre les idées d'une majorité en pleine période de guerre. Je connais d'autres ~~pays~~ pays qui nous auraient vite passé au fil de l'épée ou déporté en masse pour nos sentiments actuels. Il s'agit d'en profiter. La guerre d'Europe peut se terminer d'un moment à l'autre. La Russie peut et veut d'après moi faire une paix séparée. Je crois que Staline serait l'homme le plus désappointé du monde si un second front réussissait. Il en a assez de la guerre. Il veut sauver son régime et ce qu'il pourra de son pays. Il craint l'intervention du Japon ce qui pourrait signifier sa fin et celle des siens. L'Allemagne n'a pas intérêt à anéantir la Russie et à avoir ses frontières en Asie alors que les peuples d'Asie, Indes, Chine et Japon secouent leurs chaînes. Elle a besoin d'un état tampon entre l'Europe et l'Asie. Elle a besoin d'une Russie assez forte pour tenir en échec le Japon mais pas assez puissante pour l'exposer elle-même. Par des arrangements économiques elle peut profiter grandement d'une paix russe et Hitler et Staline le savent tous deux. C'est d'ailleurs ce qu'ils avaient convenu de faire par le traité Ribbentrop-Malakov. Ce dernier a été envoyé à Londres

et Washington récemment pour faire signer l'Angleterre et les Etats-Unis l'engagement d'un deuxième front sachant très bien qu'un second front ne peut-être créé efficacement à cause du manque de navires pour soutenir les "Life lines " de l'armée d'invasion. Comme la Russie, les Etats-Unis et l'Angleterre avaient un arrangement qui ne permettait ni aux uns ou aux autres de faire une paix séparée, Staline avait besoin d'un engagement violé par ses partenaires comme l'ouverture d'un 2ieme front pour lui permettre de violer le sien, l'engagement de ne pas faire une paix séparée. Les 2 philosophies, le communisme et le fasciste ne sont pas si éloignées l'une de l'autre qu'elles ne le paraissent. Les 2 s'appuient sur la force. Le fascisme veut la nationalisation de tous les organismes qui servent à la puissance de l'Etat et au bien être du plus grand nombre des administrés et le communisme veut les mêmes fins par la socialisation de ces mêmes organismes. La seule différence de fond est que les Allemands ont appuyé surtout sur la suprématie de la race allemande pour persécuter les éléments étrangers dans leur sein et que les russes ont fait périr ceux qui s'opposaient à la domination de leurs idées économiques et sociales. La révolution russe a été plus sanglante parce que plus longtemps contenue sous le knout de ses dirigeants. Hitler n'a sauté sur la Russie qu'à cause de la fuite de Hesse qui complotait avec certains dirigeants allemands intéressés à se débarrasser de Hitler et Ribbentrop qui pactisaient avec la Russie. Hitler découvrit l'importance du complot avant le départ de Hesse, complot entre les financiers allemands et Hesse et ce dernier découvert ~~avait~~ dut s'enfuir à la hâte. Les Junkers allemands craignaient de perdre par le communisme ce qui leur restait, l'armée allemande par ses officiers détestait le communisme et Hitler dut sauter sur la Russie. Il n'a rien obtenu au point de vue économique qu'il ne pouvait l'obtenir par traité. Résultat 5,000,000 de morts. Tout ceci pour établir que Hitler et Staline peuvent encore s'entendre

s'entendre et signer la paix avant de s'exterminer au bénéfice de l'Angleterre et des Etats-Unis. Si la Russie signe une paix séparée la guerre Européenne finira en déça de quelques semaines. Les ouvriers de Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Canada déclareront des grèves gigantesques qui arrêteront toute la production et l'Angleterre par ses éléments ouvriers en chambre peut faire aussi une paix séparée laissant les Etats-Unis en plan et en piètre fortune. A tout événement on peut-être sur que Staline n'a pas plus d'attrait pour les anglais ou les américains qu'il n'en a pour les allemands. Il a les allemands, voisins, puissants, agressifs et s'il peut faire une paix qui le sauvera, lui et son système des mains des japonais et de l'Hégémonie allemande qui a besoin de la Russie comme état tampon, qui aime autant la Russie comme voisin, que les Indoux, les chinois et les japonais, s'il peut faire cette paix dis-je au grand dam des anglais et des américains dont une forte proportion de la population est acquise déjà à son idéologie, il fera cette paix bientôt. Je me suis engagé dans cette longue et peut-être fastidieuse disertation pour bien démontrer le jeu formidable des forces en présence et prouver que les C.Français ont comme intérêt primordial de sortir au plus vite de l'orbite des choses mondiales et même continentales américaines. Que veux-tu que nous fassions comme C.Français, 5,000,000 au maximum dans trois luttes immenses et mondiales comme celles qui existent présentement, ou qui pointent à l'horizon. Lutte ~~du fascisme~~ ~~des protestants~~ du fascisme contre le communiste. Lutte des protestants contre les catholiques. Lutte des blancs contre les jaunes. Déguerpiissons si nous le pouvons pendant qu'il en est temps et avant d'être pris dans l'engrenage. Mais comment déguerpir? Voici à mon sens les moyens qui nous restent et les alliances qu'il nous faut faire pour la tentative. Un parti ou groupe national dans Québec doit réclamer à cor et à cris un plébiscite immédiatement dans Québec. Ce doit être le principe même du programme. Ce plébiscite serait à l'effet de savoir si

les Canadiens Français du Québec désirent rester dans la confédération. Actuellement notre situation est intenable. Nous sommes sur la question de la guerre en conflit avec la majorité du pays. Le plébiscite sur la conscription l'a démontré. Les anglais du pays, puissants dans la finance surtout, voient l'Angleterre leur pays d'origine à laquelle ils sont restés fortement attachés, au point de ruiner le Canada et se ruiner eux-mêmes pour la défendre, ils voient l'Angleterre se débattre dans une lutte à mort et les Canadiens-Français répondent, tout cela nous laisse plus qu'indifférents. Notre pays c'est le Canada, voulant dire surtout, les connaissant comme je les connais, notre pays c'est ~~le Canada~~ QUEBEC. Vous nous avez confinés dans Québec. Dans tout le reste du pays vous nous avez traités en parents pauvres vous avez négligé notre langue et nos institutions scolaires à peu près partout en pays bilingue de par la constitution et vous voulez nous ruiner aujourd'hui pour nous faire hurler VIVE L'Angleterre. Nous ne le ferons pas et notre pays c'est QUEBEC. La ligue de la défense du Canada est un mythe habile mais qui ne trompe les gens expérimentés. Quand les C. Français parlent de la défense du Canada, ils parlent du QUEBEC. Nous avons fait un mariage de raison, un mariage d'intérêts. Vous aimez mieux les anglais d'Angleterre que les C. Français de Québec. Très bien nous partons. Ce n'est pas nécessaire de nous casser la gueule avant de se quitter. Bien des mariages sont rompus sans se rompre les os, naturellement. C'est à peu près le thème qu'il faudrait soutenir. Les objections seront que nous dépendons de la finance anglaise. Bouillie pour les chats. Le lendemain de la guerre les anglais du pays et de partout seront plus pauvres que nous. L'Alberta sous Aberhart ne rencontre pas son capital et ne paie que la $\frac{1}{2}$ des intérêts sur ses obligations échues ou à échoir. Nous n'avons qu'à en faire autant. Dans le chaos de l'après-guerre la vie simple à laquelle la majorité dans Québec est habituée s'adaptera plus vite et mieux aux conditions que le reste de la population du pays

et même du continent. S'il fallait que l'annexion du Canada ait lieu avant notre séparation nous disparaîtrions comme C. Français plus vite que les Français et les Acadiens de la Louisiana qui ne comptent plus comme entité ethnique aux Etats-Unis. Maintenant pour obtenir un plébiscite il faut s'allier à au moins 1 parti politique au Canada. Lequel ? King et ses libéraux comptent encore trop sur Québec pour sacrifier ainsi le plus clair de leur support politique du ~~par~~ passé. King est fini à force de finasser il a perdu Québec avec la guerre, sa guerre, malgré ses promesses flamboyantes, et pour essayer de garder Québec il s'est aliéné le support des anglais farouchement impérialistes. La finasserie en temps de paix suffit. En temps de ~~guerre~~ crise il faut une politique catégorique et franche. Donc les libéraux ne peuvent nous être utiles. Les Conservateurs ? Leur politique est aux antipodes de celle de Québec. C'est la haute finance impérialistes et aux ramifications internationales. Ils sont conservateurs de ce qu'ils ont. Québec est conservateur de ce qu'il a son parler, sa religion, ses traditions, son train de vie plus lent et son système économique qui pourrait aisément retourner au troc comme il y a 50 ans, sans le besoin d'un système monétaire compliqué, ~~nécessaire~~ nécessaire seulement pour ses relations commerciales extérieures. Je parle ici des conditions qui pourraient nous être créés au cas de séparation ou de crise d'après-guerre. En un mot nous pouvons nous suffire. Par conséquent nous sommes à l'autre pôle du parti conservateur au point de vue finance ~~et~~ relations économiques extérieures et impérialistes anglais. Donc rien à faire avec les libéraux ~~qui~~ nous ont odieusement trompés et avec les conservateurs beaucoup plus francs, plus honnêtes dans leurs convictions mais dont les idées générales et particulières sont contraires aux nôtres sur toute la ligne. Il reste le C.C.F. ~~Co-operative Commonwealth Federation~~ Co-operative Commonwealth Federation. Le fondateur du parti que j'ai connu personnellement était un des hommes les plus sincères, les plus francs, et

et les plus honnêtes que j'aie connu. C'était un pacifiste. Je ne connais pas les autres leaders du parti. Ce que je sais cependant ~~que~~ c'est que le seul parti qui ait voté comme tel contre la conscription, pour motifs économiques il est vrai mais il a voté contre tout de même par conséquent selon les vœux du Québec. De plus, Québec n'a pas intérêt à se crever les flancs pour payer des dettes d'une guerre faite contre son gré. Le seul parti qui nous débarrasserait d'un coup sec de toutes ces dettes que nous ne parviendrions jamais à payer tout de même, c'est le parti C.C.F. Tous ceux que j'ai connus du C.C.F. étaient des honnêtes gens, rigoureux sur les principes. Calder et Kerry en sont deux. Le seul organe d'aucun parti que j'ai analysé de façon sympathique et expliqué l'attitude de Québec c'est le Canadien organe du C.C.F. Le professeur Scott président du C.C.F. est un homme de premier plan, fils d'un pasteur protestant réputé et estimé de la ville de Québec c'est le même jeune homme Mr Rothney qui a écrit dans dans le même journal un article dans le même sens que le professeur Scott, est professeur d'histoire et fils d'un professeur de pédagogie. Pour résumer le programme du C.C.F. et son attitude au sujet des C.Français sur la question de la guerre devrait valoir au C.C.F. la sympathie et l'appui des C.Français. Cet appui ne peut être donné directement et pour l'éternité; il s'agirait donc de former dans Québec un groupe absolument indépendant qui ferait élire particulièrement pour Ottawa un bon nombre de députés. Si nous pouvions faire élire un groupe de 50 dans les 65 circonscriptions électorales québécoises et C.C.F. pouvait faire élire 73 de ~~ses~~ ses partisans dans le reste du pays ce qui est loin d'être impossible cela voudrait dire que les 2 groupes, travaillant ensemble formerait la majorité des 245 sièges électoraux du pays. Nous pourrions alors ensemble abolir les dettes qu'il nous est impossible de payer et réclamer pour Québec son indépendance si cela reste le désir du Québec. Nous pourrions barguiner l'appui en chambre que le groupe indépendant du Québec pourrait accorder au C.C.F. pour un plébiscite dans Québec. Si tu savais comme j'aimerais

à diriger ce groupe indépendant en chambre à Ottawa et contribuer ainsi à sauver les miens du désastre possible et presque probable si nous restons dans la Confédération.. J'aimerais à leur payer ainsi d'un seul coup tous les honneurs et toute la confiance qu'ils m'ont accordé. Ils ont été tellement trompés, trahis, vendus pour un plat de lentilles par des gens sans entrailles dont quelques-uns seulement semblent aujourd'hui pris de d'un remords tardif. Max Raymond est trop riche pour toucher au C.C.F. Gouin aussi. Tout leur argent est dans les institutions anglaises. Chaloult ferait ^{parfaitement} ~~parfaitement~~ dans ce cadre. Chaloult à Québec moi à Ottawa ce serait une combinaison qui produirait des résultats. Je suis d'ailleurs le seul en qui les C.C.F. mettrait sa confiance, je crois. Je les ai souvent aidé. J'y ai de bons amis et ici au camp j'ai essayé de rémoigner ma sympathie à ceux qui sympathisent avec les C.C.F. groupe peu nombreux, souvent insulté par la majorité et qui avait bien besoin de sentir parfois que je n'étais pas indifférent à leur situation pathétique dans un camp fasciste.

On m'affirme qu'une élection dans la Saskatchewan que les C.C.F. vont battre les libéraux signe avant-coureur ~~des~~ de ce que les C.C.F. peuvent faire avec l'appui indirect du Québec. Dans le plébiscite à tenir pour savoir qu Québec veut rester dans la Confédération, il y aurait peut-être lieu d'en tenir un aussi à Montreal. Montreal a voté OUI par une faible majorité lors du plébiscite sur la conscription. Il n'y a pas de doute que la mentalité de Montréal même chez les C.Français n'est pas tout à fait celle du reste de la province.. Les anglais, irlandais et juifs feraient un saut de travers s'ils étaient inféodés à Québec sans tambour ni trompette. Dans ce plébiscite à je crois que je suis la clef de la situation. Je crois que je puis envoyer à Québec ou à Ottawa.

La Ligue de la défense du Canada n'est pas sans le savoir. delà peut-être leurs démarches à Ottawa pour un procès, remarque bien, non pour ma libération. Je répète encore une fois qu'il ne faut pas insulter les anglais surtout dans la détresse ou ils se trouvent. Les institutions britanniques sont les plus libé-

libérales au monde. Ils sont les auteurs de la grande charte de 1215, la base des libertés populaires, les auteurs du parlementarisme, du vote populaire pour hommes d'abord, pour femmes ensuite, les auteurs de la formule de la monarchie constitutionnelle ou le parlement fait échec au Roi, et le Roi échec au parlement, qu'ils ont été les pionniers en législation sociale copiée ensuite par l'univers et que leur colonialisme est le plus bénévole de tous. Les Etats-Unis eux-mêmes auraient vite engouffré une minorité comme la minorité C. Française. C'est grâce aux constitutions britanniques si nous avons survécus comme race et c'est grâce à ces mêmes institutions si nous survivons. Quel est le pays au monde ou il pourrait même être question de nous séparer en pleine guerre mondiale, sans que nous soyons immédiatement mis hors d'état de nuire et à coup de canons. Il ne faut à aucun moment oublier ce fait politique et historique. Je ne crois pas jamais changer d'opinion sur les institutions britanniques même si j'étais plus persécuté que je ne le suis. Je ne suis pas persécuté à cause des institutions britanniques mais bien plutôt par la pusillanimité d'un Lapointe, d'un Cardin et Chabby Power qui craignent et craignent mon verbe trop haut et clair. La meilleure preuve que les institutions britanniques fonctionnent en plain malgré King, Power, St-Laurent et autres, c'est que Chaloult a été exonéré. En d'autres pays, il aurait eu le poteau. j'ai écrit ce mémoire tout d'un trait ce Samedi 10 octobre, 1942. J'y ai mis mes pensées les plus intimes et mes sentiments les plus vrais. J'ai commencé à 9hrs ce matin. Il est exactement 4 hrs et je termine. Toutes mes conclusions et prévisions sont le fruit de bien des ~~ex~~ réflexions réflexions de bien des marches seul quand le soleil se lève à peine, quand il nous foudroie du haut de l'horizon, et quand il se couche majestueux, comme un grand ostensorio fulgurant encore de ses rayons diaprés. Tu vois quel pauvre juge je suis des individus. Par contre la Providence semble avoir ~~en~~ compensé cette faiblesse par une prescience peu commune. Je ne crois m'être trompé beaucoup dans mes prévisions de l'avenir immédiat et lointain. J'ai peu de vrais disciples chez les meneurs. Dans la foule leur nombre

est immense. C'est pour eux que je travaille, que je peine et que je souffre. C'est à eux que je les jours qui me restent et à toi cher trésor qui est peut-être la seule personne au monde à m'apprécier et à me comprendre. Ta lettre du 26 Sept, 1942 en est la meilleure preuve et la plus éloquente. Relis-la C C'est elle qui m'a décidé à te confier ces lignes, tu comprendras leur importance à leur lecture. Excuse l'indéchiffrable griffonnage. Ma plume suffisait à peine à suivre le fil de ~~max~~ ma pensée? Si tu parviens à tout comprendre, mets-toi au clavignraphe et fais en quelques copies que tu mettras en cachette quelque part. Je ne connais personne à part Croteau et quelques membres de la famille à qui tu puisses confier le contenu de ce mémoire. Je laisse le choix à ton jugement et je termine en te réitérant que je t'adore et que j'ai hâte de te presser entre mes bras demain, à t'étouffer. Je ne pas lu et ne veux pas relire mon manuscrit.

Tom Homme

Cam.

Mon Cher et Beau Georgeons,

J'en ai tellement à te dire que je ne sais vraiment pas par où commencer car bien des choses se sont passées récemment que j'ai cru devoir garder pour ta visite ignorant d'ailleurs si on laisserait passer mes lettres sans les envoyer à Ottawa ce qui aurait retardé leur réception d'une couple de semaines. D'abord j'ai décidé de les faire revoler. Comme tu me le disais dernièrement ils ne me connaissent pas encore et ils m'attendaient dans un coin je suis sorti par l'autre. Imagine-toi qu'après avoir refusé de passer une seconde fois devant leur commission on m'a fait demander avec 105 autres internés, à qui on a fait la même offre, pour savoir si j'acceptais un second "hearing." J'ai répondu que je venais de refuser par écrit 2 jours avant et que je n'avais pas changé d'idée. Ce n'est pas tout. Deux ou trois jours après je recevais une seconde lettre d'Ottawa me disant que quoique j'aie refusé, mon dossier était maintenant entre les mains du Comité et que l'on s'attendait à ce que je comparaisse. Ce n'est pas encore tout. Entretiens je recevais une lettre de Doganieri, dictée par Jean, à l'effet que la commission venait pour me libérer et me menaçant de rester ici, même après la fin de la guerre, si je refusais la chance qui m'était offerte. Tu verras par la date de la lettre de Doganieri qu'elle a été dictée après mon premier refus. Comme il n'est pas de bonne stratégie de faire ce que l'ennemi désire que l'on fasse, j'ai pris ma plus belle plume et je leur ai dit tout simplement que je n'irais pas devant la commission, que je m'attendais à être libéré de la même façon que j'avais été interné, c'est à dire par ordre en conseil et que d'ailleurs je ne signerais aucun document, pas même pour être relâché. Tu comprends qu'ils ont dû sauter. Il ne me fait aucun doute qu'ils voulaient me libérer en me faisant signer un document et en exploitant cette signature et en plus se libérant des reproches du public pour les prochaines élections. Ils auraient fait traîner ma libération jusqu'à la veille des élections alors que je n'aurais pas eu les ressources et les contacts pour me faire élire. Ils manoeuvraient pour que j'en assiste pas à la session. Tu verras par les copies de mes lettres annexées que je les ai déjoués. Le commandant m'a dit que j'étais pas mal dur à cuire et m'a demandé si je consentirais à voir le président de la commission ici même. J'ai dit que personnellement oui mais que officiellement je ne pouvais pas répondre immédiatement. L'adjudant n'en revenait pas et le censeur qui avait tout manoeuvré depuis le 6 novembre n'en est

pas encore revenu après avoir lu la dernière lettre. Il faisait presque pitié. Ce dernier n'est pas un mauvais diable au fond. Je crois que s'il avait pu mettre ma libération à son crédit il en aurait été satisfait et pour lui-même et pour moi. Un peu à la façon de Jean. En somme même mes affaires mal engagées tournent bien parce que mes adversaires me connaissent mal et que leur jeu devient trop évident. J'ai écrit à Jean le 6 novembre dernier soit 3 mois lundi prochain. La commission doit passer le cas d'une centaine d'internés ce qui prendra un autre mois. Un autre mois pour la commission pour faire son rapport et la session était finie à Québec, les élections étaient déclanchées et le tour était joué. Ils savaient fort bien que si j'écrivais en novembre c'était pour être à la session. Tu sais pourquoi j'ai pris la décision d'écrire le 6 novembre sans t'en parler. Ce cauchemar n'est pas tout à fait disparu et la brûlure comme tu l'as appelé a laissé sa marque. N'en parlons plus pour l'instant! Je voulais en outre assister à la session, me préparer aux élections et retirer mon indemnité pour vous aider un peu. Ce qui m'a décidé de rester, crois-le ou non, c'est quand tu m'as dit que je créerais un vide ici. Comme c'est vrai. Ces pauvres bougres seraient au désespoir de voir que moi aussi je passe par la porte basse surtout quand ils ont subi tant d'injustices, quand tant de ceux qui ont été libérés étaient des gens actifs dans les mouvements que le gouvernement considère maintenant comme subversifs mais qu'il endurait avant sans se plaindre. Il ne reste plus ici que ceux qui ont crû en eux qui sont sortis et qui ont suivi leur avis. Tous les chefs sont sortis ils ne restent plus que leur victimes. Les chefs avaient assez d'amis et d'influences et d'argent pour se soulever leurs chaînes. Ceux qui restent ont besoin de réconfort. Je suis un peu comme le capitaine du navire. Je me sauverai le dernier..... si je me sauve. Ceci doit t'indiquer assez l'influence que tu as sur moi, et la foi aveugle que j'ai en ton jugement. Il n'y a pas une femme au monde mieux écoutée de son mari. J'espère tout simplement que ton jugement ne sera pas influencé par des gens que je serais en droit de redouter.

Maintenant que le Gouvernement libéral sait à quoi s'en tenir une fois pour toutes tu peux compter qu'ils vont tout faire pour me persécuter. Il n'y a pas de doute que mon internement va leur causer un tort immense lors des prochaines élections fédérales et provinciales. Tu peux donc t'attendre à ce qu'ils se vengent. Surtout King vindicatif comme un éléphant. Le fait qu'ils ont assigné devant la commission 106 internés indique leur détermination de vider le

camp ici, moins quelques uns qui seront transportés ailleurs. Je serai de ceux-ci. Il est question que nous allions à Monteith près de Sudbury. C'est très loin dans les bois. Peut-être aussi dans l'ouest canadien. Tu peux croire que quand bien même tu protesterais que tes protestations les feront tout simplement rire. C'est ce qu'ils veulent te punir, nous punir car ils connaissent ton influence sur moi comme Taschereau l'admettait lors de ma comparution devant le comité. Il est donc possible que je ne vous voie que rarement. Je boirai la coupe jusqu'à la lie. Autrefois, je te disais que je n'avais que deux soucis, votre santé, votre situation pécuniaire. Tant que je n'ai eu que ces deux-là je riais d'eux. Je vais essayer de continuer. Lis bien la lettre de Doganieri dictée par Jean. Même si l'armistice était signé ceci ne voudrait pas dire la fin de la guerre et si les libéraux revenaient au pouvoir l'armistice ne les ferait pas me relâcher car les lois actuelles comme celle de la défense nationale, par exemple, existent pour la durée de la guerre. Ce qui peut amener ma libération c'est un changement de gouvernement, la fin de la guerre, l'opinion publique soulevée d'indignation, ou le chaos à l'armistice. Remarque aussi que Doganieri dit qu'il lui avait été défendu de m'écrire. S'il m'a écrit c'est donc Jean voulait qu'il m'écrive ce qu'il m'a écrit. Un autre argument qui m'a fait prendre la décision d'écrire la dernière lettre sur le ton que je l'ai fait est qu'il était indispensable de faire cesser la rumeur que j'étais prêt à signer n'importe quoi pour sortir. S'ils m'avaient libéré presque immédiatement après que j'eus écrit à Jean en Novembre j'aurais été sur place pour me moquer de leurs rumeurs et les clouer au pilori. D'ici même je ne pouvais rien faire et les rumeurs s'accroissaient exemple La Patrie et Jean à bord du train. Jean disait que je devais agir un bon citoyen. M'ont-ils traité en bon citoyen ? Tous mes droits de citoyen sont abolis. Le dernier des immigrants d'Europe qui touche nos rives a mille fois plus de liberté que je n'en ai. Les bagnards aussi. Comme question de fait les bagnards que la police montée avait introduits dans la camp sont tous libérés moins un. Il n'y a pas de doute que ceux que Pierre te désignaient comme ayant fait des démarches auprès du Ministre de la Justice pour qu'il me laisse sortir vont être désappointés. Que le diable les emporte ! Ils vont se faire jouer comme ils le méritent, ces farouches de la guerre. La Sévérité dont Jacques t'a parlé aussi. Qu'il aille au diable lui aussi. Il y a longtemps qu'il patauge avec les rouges qu'il continue. Tu n'as pas confiance à Pierre. moi non plus. Je n'ai plus confiance à grand monde. Je n'ai pourtant pas été méchant pour tous ceux que je redoute.

CARON - FRANCOEUR

J'espère que ma dernière lettre à Ottawa va empêcher leur hypocrisie de motion. S'ils persistent il n'y a que Chaloult pour dénoncer leur hypocrisie et tu pourrais essayer de le mettre au courant de ma correspondance et de leurs diverses manoeuvres ainsi que de la formule qu'ils me demandaient de signer *et mon dernier refus.*

JACQUES

C'est un de ceux qui peuvent m'aider malgré qu'il soit à la merci de celui qui l'emploie et auquel je n'ai pas confiance. Je crois que les conservateurs devraient exiger la production de mon témoignage, la production de ma déclaration qui m'a valu mon internement et où j'attaque King comme n'ayant point de mandat pour la conscription. Du moment que King avait son plébiscite de oui à travers le pays il n'avait qu'à me relâcher. C'est d'ailleurs ce que Jean dicte à Doganieri dans la lettre de ce dernier. Dis à Jacques de voir son chef et son général. Il va comprendre.

BLOC POPULAIRE

Ces gens ne se servent de mon nom que pour leur avantage. Ils craignent autant que les libéraux ma sortie. Ils ne désirent que les gens ayant un billet de confession. Je n'en ai pas et je ne sais pas quand j'en aurai. Cela ne fait pas de mal qu'ils embêtent King avec mon nom. Bien au contraire.

PRÊTRE à JACQUES

Cet individu et le rôle qu'il joue m'intriguent. Tâche d'en savoir plus long. Je n'ai aucune objection à le rencontrer même s'il fait partie de tous les "Intelligence services" au monde. S'il essaye de me jouer je le sentirai vite et lui aussi revolera.

ENTREVUE DU GRAND JOURNAL.

La demande d'entrevue est très très intéressante et d'une portée possible immense. Si tu pouvais convaincre ces gens de faire une publicité intense à mon sujet et au sujet de mon cas cela aurait une répercussion considérable au pays. Il leur faudrait toute l'histoire à partir de ma chefferie conservatrice, ma campagne de St-Henri contre le \$ 35 millions de défense nationale qui sont en voie de venir les \$ 35 billions de défense internationale comme je l'avais dit et prévu, il serait nécessaire qu'ils publient ma déclaration faite le 3 août 40 et qui m'a amenée ici, il faudrait qu'ils parlent de mon accusation faite dans St-Henri à l'effet qu'il y avait dès 1937 un arrangement secret passé par King à Londres pendant la conférence

Impériale de cette année là à l'effet de fournir à l'Angleterre au cas de guerre avec l'Allemagne 4 divisions motorisées, sans que le public canadien soit mis au courant et sans que King soit autorisé. Ma source d'information quant à l'arrangement secret est absolument sûre et d'ailleurs Ian Mackenzie alors Ministre de la défense nationale dans le cabinet King admettait dans le Hansard de la session de 1938 je crois l'existence non seulement d'un arrangement secret mais de deux. Cette admission était faite en réponse à une question de Bennett. Il faudrait aussi qu'il parle ^{de} ma question faite à King dans la même campagne. Qu'êtes vous allé faire à Berlin M. King ? Seriez-vous allé à Berlin pour menacer Hitler ? Jamais King n'a répondu. Ni à moi ni à personne. Ma réponse était qu'il était allé à Berlin menacer Hitler du concours du Canada au cas où l'Angleterre serait en guerre avec l'Allemagne. Je lui posais une autre question. Pourquoi êtes-vous allé voir Roosevelt à Washington avant de traverser en Angleterre à la conférence impériale et avant d'aller à Berlin fort probablement pour menacer Hitler ? Auriez-vous été chargé par hasard par Roosevelt de menacer Hitler de l'intervention américaine du côté de l'Angleterre au cas de guerre avec l'Allemagne ? Répondez M. King. Vous n'aviez pas de mandat pour en agir ainsi et Roosevelt non plus si tel a été l'objet de votre mission. Et si l'objet de votre mission n'était pas celui-là quel était-il M. King ? Pas de réponse et pour cause. Il n'en est pas moins vrai que King revenait d'Angleterre après avoir autorisé un arrangement signé par Ian Mackenzie son ministre pour 4 divisions motorisées. Il n'en est pas moins vrai non plus que Roosevelt à la même époque, pendant que King était en Angleterre à la conférence et pour bien démontrer que King était bel et bien le porteur du message américain prononçait à Chicago son fameux discours dans lequel il disait que nous devrions mettre en quarantaine les pays qui sont toujours prêts à déclarer la guerre à leurs voisins. Ce discours fit sensation dans le temps parce que personne ne supposait la raison pour laquelle Roosevelt parlait ainsi à Chicago et de façon si soudaine. Il ne faut pas oublier que Roosevelt chargeait King de ce message à l'Angleterre et à Hitler au moment où les juifs étaient combattus en Allemagne. Il ne faut pas oublier non plus que Roosevelt à du sang juif et que tous les juifs américains sont du parti démocrate dont il est le chef. C'est la raison pour laquelle d'ailleurs il a tout fait pour faire entrer les Etats-Unis en guerre contre l'Allemagne pour racheter sa parole à King et à l'Angleterre et racheter son discours de Chicago. King et lui ont engagé leur pays respectif dans une guerre mondiale sans

aucun mandat du peuple et il faudra en tenir compte quand l'on fixera les responsabilités de la guerre. Tu as vu toi-même comme Roosevelt était embêté pour faire pénétrer son pays dans la guerre en dépit du sentiment isolationniste américain. Il ne l'aurait jamais pu si ce n'eût été l'attaque du Japon. Je me demande si Roosevelt n'a pas fait un peu exprès pour irriter le Japon suffisamment pour que ce dernier n'ait d'autre alternative que la guerre de façon à pouvoir entraîner les Etats-Unis dans la guerre contre l'Allemagne car il était notoire que le sentiment américain était anti-japonais depuis longtemps.

Tu peux voir l'importance de passer cela à ce journal et l'importance de citer ma campagne de St-Henri. Tu peux réaliser aussi qu'il ne s'agirait de confier cela qu'à des mains sûres car c'est de la pure dynamite. Ici je suis embêté car ton jeune ^{ami} sait que ce journal passe pour avoir des tendances fascistes et il n'y mettrait pas toute son âme. J'ai pensé au journaliste l'ami de Gaston qui est actuellement en difficultés avec son département à propos de sa petite publication que tu sais. S'il est réellement furieux il s'agirait d'en profiter et de lui faire préparer, en le payant, tout un dossier pour le journal en question qui pourrait peut-être publier ce dossier dans une série d'articles. Je t'assure que cela ferait sensation. De plus le chef de ce journal est puissamment riche et pourrait t'aider au besoin.

Inutile de te dire que ceci ne doit pas tomber entre les mains de qui que ce soit et que le tout doit rester sous ta plus immédiate surveillance jusqu'à publication. Il y en a assez là-dedans pour faire ~~sauter~~ sauter King.

Je suis sûr que le journal en question ne demanderait peut-être pas mieux que d'attaquer King indirectement de cette façon par le truchement du cas de persécution de Houde qui a signalé un ^{anecdote} d'avance tout ce qui s'est produit ensuite.

Il faudrait que ces articles soient reproduits de quelque façon dans des journaux du pays ou avoir quelqu'un en chambre qui fera une interpellation soit pour les faire cesser soit pour les introduire dans le Hansard. Ce qui pourrait faire hésiter le journal c'est qu'il détient d'immenses forêts et usines à papier dans Québec pour son propre usage. D'un autre côté cela ne l'a pas empêché de dire aux anglais ce qu'il pensait d'eux jusqu'ici. Encore une fois tu vois l'importance de tout ceci si tu parviens à trouver le bon collaborateur et si tu peux faire consentir le journal à faire campagne dans ce sens. ^À part de cette initiative je ne te recommanderais pas de prendre d'initiative avant de les voir venir. Je ne pourrais d'ailleurs rien te suggérer présentement avant de connaître leur réaction. Mon dossier de la campagne de St-Henri est resté dans ma filière au Mt-Royal. Je ne sais si elle y est encore. Peut-être que les "senteux de queues de chemise" ont mis la main dessus.

EUGENE BELANGER

Si tu parviens à te faire donner une quittance pour la somme que je lui dois fais mettre la quittance à ton propre nom et prends toi-même une hypothèque sur la propriété pour le montant à ton propre nom. Pour ne pas être dérangée par le custodian et les autres créanciers ne fais pas enregistrer maintenant ni la quittance ni ta nouvelle hypothèque. Cela pourrait sauver la propriété contre les créanciers qui ne feraient pas vendre une propriété si hypothéquée pour une petite dette. Le notaire Brien peut te conseiller là-dedans. Il est fiable. Si Eugène Bélanger voulait se présenter dans Ste-Marie au fédéral comme il en a déjà eu l'intention promets-lui de l'aider pourvu qu'il te transmette une quittance à ton goût. J'aimerais bien lui voir battre "la chenille à poil" qui ne veut pas que je sorte.

GASTON DEMERS

Je crois que Gaston m'aime beaucoup. Sa femme ne m'écrit plus un mot. Mad m'a expliqué pourquoi mais il me semble qu'il y a autre chose. Gaston est comme moi un peu bavard, peu discret. Il est en relations avec "la chenille à poil". Peut-être en dit-il plus qu'il n'en apprend. Fauteux est furieux parce qu'il craint que je ne me présente contre lui. Laflèche nous en veut parce qu'il a su que tu étais sympathique à Drapeau.

CHARLES RENAUD

Rien de lui au jour de l'an. J'ai été surpris. Il sait que tu ne l'aimes pas. Tout de même il a été un bon serviteur et loyal pour moi.

KERRY

Rien de Kerry au jour de l'an. Il me pense à droite. Il est froissé que je ne l'aie pas utilisé lors de ma comparution devant le Comité Consultatif. L'inconvénient est que les avocats sont tous liés à un parti quelconque et comme je n'appartiens à aucun je ne puis m'identifier avec aucun avocat ou à peu près.

SÉVÉRITÉ à JACQUES

Si tu obtenais quelque chose de substantiel, ce dont je doute garde les enfants à la maison et fais toi-aider car tu te plains souvent récemment du surcroît de travail que tu t'imposes. Je m'en rend compte moi-même malgré mon égoïsme et je ne sais vraiment comment tu parviens à tout faire. Je suis tellement humilié de voir les enfants travailler et de les sentir se faire bousculer en voyageant pour ne pas mentionner les autres dangers d'ordre plus grave que c'est un de mes cauchemars et d'autant plus que c'est de ma faute.

GIOVANNI ET SON PARENT RICHE

Les deux s'en veulent à mort. Comme tous deux t'aident sois prudente et ne mentionne jamais ce fait à l'un ou à l'autre par mégarde. N'oublie pas non plus que Jean est l'avocat de Giovanni et que c'est lui qui l'a fait sortir. Prudence là aussi.

L'ABBÉ de STE SCHOLASTIQUE

Sa lettre était touchante. Il y a donc des abbés qu m'aiment ?

LAAGE l'allemand

Je ne sais quoi penser de celui-là. Prudence. Ne lui donne pas un sou.

HISTOIRE DE \$ 50.00

Imagine-toi que lorsque tu m'as fait sentir le vide que je créerais ici je me suis mis à prendre en pitié les internés. Comme nous n'avions qu'une séance de vues par semaine à cause de la pénurie de fonds très grande depuis que nous sommes un tout petit nombre, je me suis enthousiasmé et j'ai contribué de \$ 50. pour avoir une seconde vue par semaine. De plus dans le temps je croyais sortir et je me disais ce sera mon cadeau du départ. Depuis ce temps que je m'en mords les pouces de remords car je me dis que j'arrache cet argent à toi et aux enfants. J'aurais pu te cacher cette largesse mais cela me fait du bien de l'avouer.

PÉRILLARD

Cet exalté m'a envoyé un télégramme au jour de l'an et un autre récemment quand il a cru que je sortirais. Tu peux voir les amis qui me restent.

CHOSSES QUE JE VOUS DEMANDE D'ACHETER.

Récemment je t'ai demandée des patins et une valise pour d'autres. Si tu savais comme cela me répugne d'utiliser mes lettres d'abord, et de vous occasionner ^{aise} des dépenses pour des ^{et on gars} autres. La plupart de ces demandes viennent de gens qui sont ^{en autre} des admirateurs du groupe malfaisant mais qui n'oseraient pas rien demander à ces gens. ^{la!} Ils viennent à moi parce qu'ils savent que je ne refuserai pas et que je suis à peu près un des seuls qui puisse le faire. Du moins c'est ^{ce} qu'ils supposent. Ça leur fait plaisir mais je ne compte pas sur leur reconnaissance. Tout de même la réputation que me font ceux qui sortent me semble assez bonne pour que je la considère comme un peu de ma récompense. Je n'aurais ~~du~~ jamais dû commencer car comment refuser aujourd'hui. Heureusement que le nombre des internés va toujours en diminuant et de plus plus en plus.

LE SOLDAT ROGER ET MON COOK

Un nouveau garde m'est arrivé l'autre jour et m'a parlé de son ami le docteur Lesage, un autre t...-de...c... Dans l'espace de 5 minutes il m'a demandé des cigarettes et un spring bed 3/4, des couvertes, des draps. Je n'en revenais pas. C'est vrai qu'il a 15 enfants vivants dont 11 avec lui. Son numéro de téléphone est Do 2153. Si le coeur t'en dit appelle et débarasses-toi-z-en avec une couple de piastres. - Quant à mon nouveau cook il veut du fil de soie pour faire une sacoche pour sa blonde en Hongrie. Il me fait mon café 3 fs par jour. Tu trouveras la quantité et l'échantillon annexe.

MON MORAL ET LE TIEN, MA SANTÉ ET LA TIENNE

Je te sens très très fatiguée. Tu es à bout de ressources. Une lettre que je reçois à l'instant de Madeleine me ^{fait} part que toi, aussi bien qu'elle, vous m'attendez. Tu seras donc bien désappointée de l'attitude que je viens de prendre et qui me retiendra fort probablement ici pour longtemps. Je te répète que j'ai senti le besoin de tuer les rumeurs qui couraient ^{et qui auraient} continué de courir tant que je ne serais pas sorti. Aurais-je pu les faire taire à ma sortie? Peut-être que non. Aumoins 4 ou 5 mois auraient été alors écoulés depuis ma première demande à Jean le 6 nov. 1943. Si j'eusse sorti en nov. ou déc. dernier c'est autre chose. La session m'aurait permis de faire et dire bien de choses. Pas de session où me faire entendre!! Les journaux

les plus répandus ne reproduisent rien. J'ai cru que l'on voulait me jouer et j'ai tenté de les déjouer. Par les démarches qu'ils ont tenté pour m'amener devant leur comité je crois que j'y suis parvenu. Je vois par le journal de mardi que King ne fera pas d'élections cette année à moins d'imprévu. Sois sûre qu'il y aura certainement de l'imprévu, non seulement d'ici un an, mais d'ici quelques mois. Les anglais sont à couteaux tirés avec les américains. Les anglais et les américains sont à couteaux tirés avec les russes. Les soldats américains doivent lutter à qui mieux-mieux pour être envoyés au front d'Italie plutôt que sur le front japonais. Roosevelt a une élection sur les bras. Churchill baisse en popularité et en santé. En Allemagne, on ignore ce qui s'y passe, mais là aussi, il doit s'en passer. L'invasion peut avoir lieu et nécessiter la conscription ici, et créer bien des difficultés dans Québec. C'est peut-être pour cela que King ne veut pas faire d'élections cette année. Si King n'en fait pas Godbout n'en fera pas non plus. Ils vont passer un autre bill Dillon pour prolonger leur terme. Tu verras. Avant l'invasion il peut y avoir une partie de l'opinion publique anglaise et américaine qui exige un rapprochement avec l'Allemagne ^{Comme révoque} ~~pour faire face~~ ^{aux} exigences de la Russie. La Pologne catholique, abandonnée aujourd'hui et par les Etats-Unis et par l'Angleterre a, comme amis, les catholiques du ~~monde~~ monde entier dont les irlandais catholiques américains qui ne laisseront pas la Russie communiste annihiler les Polonais ^{aux} ~~et~~ qui contrôlent d'ailleurs le parti démocrate américain. L'adhésion des démocrates irlando-américains catholiques au parti républicain voudrait dire le départ de Roosevelt et possiblement le retrait des Etats-Unis de la guerre d'Europe, et même une alliance américaine avec l'Allemagne contre la Russie. C'est te dire qu'il peut y avoir de l'imprévu et qu'il y aura de l'imprévu suffisamment pour jeter King la tête la première dehors car si Roosevelt part lui aussi va culbuter. Les républicains américains et les conservateurs canadiens représentent la finance et finiront bien, chacun dans leur sphère, par combattre la Russie qui s'emploie d'ailleurs depuis quelque temps à humilier et l'Angleterre et les Etats-Unis, pour ne pas mentionner de nouveau les catholiques de l'univers qui à un moment donné vont se liguer pour venir au secours, du moins politiquement, au secours, dis-je, de la Pologne expirante. Quoi faire dans le moment au point de vue canadien-français ? Pas grand'chose car ils ne remueront pas avant d'être secoués par une question comme celle de la Pologne surtout, s'ils sentent que la directive vient des Etats-Unis. Ils gagnent encore trop pour remuer autrement, excepté ~~si je~~

Contre les

sortais dans des conditions qui leur inspireraient pleine confiance. Je sais que tu as besoin de repos, de solitude et que les inquiétudes te minent. Pauvre ange, pauvre trésor, que puis-je te demander autre chose que la patience, le courage, l'énergie. Il y a si longtemps que je puise dans ces dons que je ne sais pas s'il t'en reste encore suffisamment pour faire face à la période qui reste avant que je puisse m'atteler moi-même au timon des responsabilités que tu assumes. Je ne puis cependant te recommander autre chose. Quant à moi, si je te sens près de moi même malgré l'éloignement, je me moque d'eux, je puis attendre. Si tu t'éloignes à quoi bon sortir. Pourquoi faire ? C'est là le fruit de mes plus récentes réflexions. Quant à l'avenir après cette tourmente voici ce dont j'ai rêvé. Je t'ai dit un jour que je ne resterais pas en pays anglais ou américain. Je le répète. Si Québec est absorbé où aller ou mes quelques dons peuvent aider les canadiens-français et peut-être empêcher l'absorption. Seulement en France. Pourquoi en France ? Parce que je déteste les pays matérialistes où il n'est toujours question que d'argent. C'est le cas des Etats-Unis, de l'Angleterre et du Canada anglais. Jamais d'idéal. Il est vrai que je n'aime pas plus le militarisme mais nous l'avons au Canada et aux Etats-Unis pour toujours.

La guerre avec l'Orient est une guerre de cent ans sinon plus. La France a besoin pour se relever de tous ceux qui peuvent, de près ou de loin, lui aider. Mon verbe peut lui être utile. Mon expérience dans les temps difficiles aussi. Ma connaissance de la politique canadienne, canadienne-française, de la politique britannique et de la politique américaine peut servir. Si la France ne se relève pas d'abord, il est inutile pour les canadiens-français de tenter de survivre. Les irlandais du sud de l'Irlande n'ont réussi à obtenir leur indépendance qu'à cause de la puissance des irlando-américains catholiques qui embarrassaient l'Angleterre qui ne voulait pas froisser les Etats-Unis. S'ils avaient fait la lutte seuls l'Angleterre les aurait anéantis. Encore aujourd'hui d'ailleurs. Ce n'est que l'influence des irlandais américains qui empêche l'Angleterre de se servir des ports irlandais contre les sous-marins et qui ~~les~~^{l'} oblige à supplier les portugais ~~de leur~~^{de leur} donner accès aux Açores. Donc en France pour l'aider à se relever et aider ainsi les canadiens-français à survivre. ... s'ils le veulent et si ils l'aident. Ce n'est pas en laissant leurs hommes publics, qui les ont défendus, pourrir dans les camps de concentration qu'ils se feront respecter. Ceci dit sans amertume. La liberté coûte autrement plus cher que cela, exemple 1837 pour les c-français et la ~~guerre~~^{guerre} actuelle pour tant d'autres. Je suis chevalier

de la légion d'honneur j'y ai donc mon entrée. La France sera à 15 heures de Montréal par avion après la guerre ~~me~~ permettant le contact avec ta famille au besoin. Les Français sont enthousiastes c'est un peuple de héros que l'on peut soulever facilement vers les cimes. La vie en France, surtout au sud, est idéale. Par avion le sud de la France et Paris ne sont qu'à 3 heures de distance. Moins long que de N.Y. à Chicago. Madeleine pourrait voyager, voir du pays, se distraire, enfin. Elle a besoin de ces consolations de la vie qui ne l'a ^{guère} ~~pas~~ épargnée cette chère enfant. Quant à Jean-Louis et Marcel, Claire et Marthe si j'ai de l'influence je puis leur trouver des agences qui les rendraient millionnaires et qui leur permettraient de parcourir le monde entier. Eux aussi ne seraient en France qu'à 15 heures de Montréal. La France est royaliste dans l'âme et va le redevenir après la guerre. Elle a cessé de jouer un rôle depuis qu'elle a cessé d'être royaliste. C'est d'ailleurs le thème que j'avais soutenu avec quelques députés de la chambre française lors de la délégation Jacques Cartier. Trois ou quatre de ces députés m'avaient témoigné une vive sympathie, tous des députés de droite. Il y en avait un entre autres, Dommanges, souviens-toi bien de ce nom en cas de besoin, ~~un~~ jeune député d'une circonscription de Paris, ~~qui~~ semblait m'accorder une attention particulière. Il était venu faire le tour de l'île de Montréal avec moi dans mon auto et il m'avait dit qu'il regrettait de ne pas ~~m'~~ entendre car on lui avait fait part, avant ^{de laisser la} ~~on devait~~ ~~la~~ France de ne pas négliger d'essayer de me voir et surtout de m'entendre car j'étais un~~x~~ des plus grands tribuns de la langue française actuellement. Le ~~même~~ même thème que Duhamel dans l'Action Française. Je répondis à Dommanges que le bonhomme Dandurand ferait tout en son possible pour prendre les devants et m'empêcher de me produire et que cela ~~m'~~ enlevait mon enthousiasme. Je lui dis qu'un jour il aurait sans doute l'occasion de m'entendre et pour de bon. J'avais jeté cette dernière phrase à tout hasard. Ce serait étrange qu'elle se réalisât. Le frère Tertullien m'avait presque prédit une aventure de ce genre un jour. Une vieille pythonisse m'a prédit que je mourrais ailleurs qu'au Canada et dans un pays où je jouerais un grand rôle. Un allemand qui prétendait lire dans ^{l'avenir} ~~les cartes~~ m'a dit que je jouerais un rôle immense dans un pays dont je parlais une des 2 langues et que je ne reviendrais jamais au Canada. Il m'a même prédit que l'on m'enlèverait en aéroplane pour m'y conduire. Sais-tu bien, belle folle, que je ne détesterais pas trop finir mes jours avec la marquise

dit-on,

de Montréal ou la comtesse de Ste-Marie, ou la baronne de la Vieille Eglise. Les marquises, les comtesses et les baronnes avaient toutes, de beaux cheveux blancs comme toi, un teint jeune comme le tien, de nobles sentiments comme Georgeons.

Comment aimeriez-vous, madame la marquise de Montréal, que votre petit fils Robert s'appelle tout bonnement M. le Vicomte de Ste-Marie. Je suis fou. Rions. - J'allais oublier de te dire que mes cinq années de Conservatoire m'ont permis très jeune de connaître les français et leurs aspirations et leur genre. Chose remarquable je reçois à l'instant une lettre de Claire dans laquelle elle me dit que tu rêves d'un voyage d'Europe avec moi et qu'elle aussi voudrait bien faire un jour le voyage. All Aboard d'abord.

Il est question d'un bloc latin pour après la guerre. L'espagnol de Mad et Claire leur servirait bien. N'oublie pas que je suis commandeur de l'ordre de la Couronne d'Italie, une très grosse décoration en Italie. Vois-tu ces ^{hystériques} fous qui voulaient que je renvoie ma décoration royale italienne et qui se pendent maintenant à "la queue de coat" du Roi Italien. Bande de fous excités. Si la France redevient Royale il se peut que l'Allemagne redevienne Empire et que les deux travaillent ensemble pour relever l'Europe. Je ne vois pas d'autre issue pour la France. A chaque fois que l'Angleterre couche avec Marianne elle lui fait un petit et laisse à Marianne le soin de l'élever seule et de se débrouiller. Si Marianne se choque elle va sûrement changer d'amant. John Bull vient de coucher avec la Pologne regarde le petit qu'il lui laisse. Ha! Ha!

J'ai hâte de vous embrasser et davantage Marquise. Je ne suis pas comme John Bull d'ailleurs, Marquise, n'ayez crainte.

DIVERS

Reçu tantôt belle petite carte, brève mais chaude, de Marie-Victorin. Quelle surprise. Que se passe-t-il grand Dieu. Il me dit que si je lui fais savoir que j'ai reçu sa carte il m'écrira plus longuement. Appelle-le. Donne-lui des nouvelles. Cela lui fera plaisir. Il m'a bien aidé à me tenir droit dans mes années difficiles.

Ma santé est meilleure que jamais. Je suis champion patineur longue distance et vitesse. Mon coeur est excellent. Je pèse 175 livres soit 87 livres de moins qu'à mon arrivée. Je me sens plus vigoureux que jamais car je perds mon poids par une diète scientifique et graduelle. J'espère que ta santé est bonne. Tu semblais déprimée récemment. Il est bien dommage que tu ne trouves pas le moyen de garder les enfants à la maison pour t'aider. Si Bélanger se présente fais-toi aider et prends une chance. Il faut que tu te reposes et

les enfants aussi pour faire face aux événements futurs possibles.

Tâche de me faire parvenir ta réaction à la présente lettre de quelque façon. Ta présente méthode de m'atteindre est encore bonne. Si je changeais de camp ne prends pas de chances avant que je te le dise. Le tube de coutchou était pour l'hôpital. Je n'ai pu refuser. Ils ont tout essayé pour en avoir autrement. J'ai demandé plusieurs boches à ceinture par précaution au cas où je serais changé de camp. Le changement en question ne devrait pas se faire cependant avant le printemps.

Quant à Lucien ne lui montre pas cette communication. Ce ne sont pas ses idées. Je crois d'ailleurs qu'il est maintenant à son compte et qu'il s'est fatigué d'attendre et je ne puis le blâmer de préparer son avenir dans un domaine qu'il aime et où il est efficace. Il a été bien loyal et je lui souhaite bonne chance. Je l'aiderai tant que je le pourrai.

Je tiens à te remercier ainsi que les enfants pour toutes tes bontés et tout le trouble que vous ^{me} donnez pour satisfaire mes fantaisies et celles des autres. Je sais que cela vous coûte le prix et que vos ressources sont maigres. Que veux-tu je ne serai jamais plus raisonnable et moins égoïste que je ^{me} l'ai toujours été. Tout ce que je puis dire c'est que j'ai bien hâte de toutes vous gâter dans un petit château ~~de~~ Provence ou ^{de} ~~sur~~ la côte d'azur, couleur de tes yeux, ou tout enbaume, resplendit et chante la gloire du Seigneur.

TON HOMME QUI T'ADORE

Excuse mon peu de manières car je suis encore manant.

RÉFLEXIONS DE LA DERNIÈRE HEURE

A propos des prophéties qui m'ont été faites te souviens-tu de ce que la mère Piquette avait prédit et qui est arrivé à la lettre presque immédiatement après. Te souviens-tu en outre de la réflexion de ton brave homme de père à l'effet que j'étais bâti à la Clémenceau? Je tente de trouver la raison pour laquelle Victorin m'a écrit et je crois l'avoir trouvée. Le jardin botanique a été sauvé par Parent et c'est la ville seule qui en paie maintenant les frais. Bouchard voulait le démantibuler. Victorin et Parent sont devenus de grands amis. Parent a subi une humiliation et il doit en vouloir à mort à ~~à~~ Québec car il est très vindicatif. Il a fait le raisonnement que tout ce qui est arrivé lui est un peu attribuable. Il m'a sacrifié à Québec moi qui l'avait nommé et toujours défendu. Il a des remords, il revient tranquillement et il se sert du truchement de Victorin. Les journaux annoncent qu'il y a un mouvement aux Etats-Unis pour que le front du Pacifique devienne le front principal pour les Américains. Ceci est grave de conséquences. Il n'y a pas de doute que la publication d'atrocités dans les camps de prisonniers a soulevé l'opinion publique. Ceci voudrait dire un mouvement contre l'invasion d'Europe où les troupes américaines doivent jouer un rôle important qui leur demanderait un effort gigantesque. Si l'opinion américaine ne veut pas d'un second front en Europe mais d'un front principal au Pacifique cela veut dire la paix avec l'Allemagne car l'Angleterre n'ouvrira pas seule un second front et d'autant moins que c'est elle qui s'est opposée jusqu'ici et qui a mécontenté la Russie. Une autre nouvelle qui aura une répercussion formidable c'est l'attaque du journal russe Ivestia contre le Vatican, en accusant ce dernier d'être pro-fasciste et d'avoir aidé le fascisme. Ceci va enrager les irlandais catholiques américains qui vont obliger Roosevelt, qu'ils contrôlent, soit à lâcher le second front et par conséquence la Russie qui va faire vite sa paix avec l'Allemagne si elle reste seule en lice ou encore les Irlandais vont faire un tel vacarme aux Etats-Unis que Roosevelt va être obligé de laisser la présidence avant la fin de son terme pour être remplacé probablement par Hull qui est anti-russe et le personnage le plus influent du cabinet actuellement. Hull finirait le terme. Si Roosevelt part King va culbuter. Il est une chose certaine, c'est que Roosevelt est fini et le parti démocrate américain va être écrasé aux prochaines élections par les républicains avec Dewey en tête. Si la chose arrive comme je le prédis ce sera la plus grande victoire politique que l'Allemagne ou tout autre pays n'aura jamais remporté dans l'histoire du monde. D'ailleurs, j'ai

prédit à Giovanni et à quelques autres que Roosevelt ne finirait pas son terme. Je crois que j'aurai raison. Son "unconditional surrender" l'aura étouffé. Si Roosevelt part, Churchill part, et King culbute dans ce tourbillon. Tu comprendras facilement que si les irlandais américains qui contrôlent le parti démocrate se joignent aux républicains qui sont isolationnistes par principe, ~~et~~ qui voient le désastre luire en orient et qui sont en même temps le parti de la haute finance américaine qui craint la Russie, je ne donnerais pas cher pour le parti démocrate américain aux prochaines élections.

Il faut tenir compte aussi que l'irlandais catholique est l'ennemi juré de l'anglais protestant et qu'il est l'ennemi mortel du communisme. Roosevelt n'a pas pu passer le même traité de 20 ans avec la Russie, que l'Angleterre a passé, à cause de l'influence des irlandais catholiques dans son parti. Souviens-toi que Jordana ministre des affaires étrangères d'Espagne a proposé publiquement la paix entre l'Allemagne et les Alliés quelques jours après la première visite de l'archevêque Irlandais de New York. Les Alliés ne donnèrent pas signe ~~de~~ vie. Un mois après, Spellman retournait à Madrid et 2 ou 3 jours après Franco lui-même faisait la même proposition publiquement. A ce moment là les Russes remportaient des victoires et les irlandais craignaient une victoire russe communiste. Sois sûr qu'ils vont tout faire pour isoler la Russie et humilier l'Angleterre. S'ils peuvent détruire cette dernière politiquement du même coup ils vont le faire avec une joie immense.

En tout cas je ne crois pas qu'il y ait d'invasion d'Europe, je crois à la paix d'ici trois mois au plus entre l'Allemagne et les Alliés, je crois à une guerre possible entre les Russes alliés au Japon et les alliés actuels d'ici peu. Tout est possible. J'ai dit à Giovanni et à d'autres que les partenaires du début ne seront pas les partenaires de la fin et c'est déjà commencé avec l'Italie et la Russie va suivre. Une autre qui a couché avec John Bull et qui va attrapper un petit. Plus ~~je~~^{je} songe plus je viens à la conclusion que ma propre odyssée ne finira pas comme d'autres. Je vois trop clair. Qu'en penses-tu, trésor d'amour doré qui ne m'aime plus.

TON HOMME

DERNIÈRES RÉFLEXIONS.

Un autre aspect de la fin possible de la guerre ou du moins une autre preuve que tout est possible et que les partenaires du début pourraient bien ne pas être les partenaires de la fin, comme je te le dis dans ces notes, précédemment, réside dans les nouvelles de Russie depuis quelques jours. Attaque de Izvestia contre le Vatican, attaque dans les journaux russes ^{contre} de l'Espagne et le fait que tout ne va pas peut-être aussi bien en Russie que la propagande veut le faire croire. Si Staline a accordé l'autonomie aux 16 républiques soviétiques au point de vue, politique étrangère, et au point de vue, de l'armée, de la marine et de l'aviation il se peut que ce soit pour répondre au discours de Halifax et se préparer à la division des dépouilles. Il se peut aussi que tout n'aille pas bien et que la Russie désire faire la paix avec l'Allemagne et s'y prépare en attaquant ses alliés dans sa propagande telle par exemple ~~de~~ la rumeur de la rencontre de deux officiels Britanniques avec Ribbentrop. La raison donnée par la Russie pour accorder l'autonomie, en pleine guerre, aux 16 républiques c'est que cela aidera à régler les problèmes de race. Donc ils ont eux aussi des problèmes de race qu'ils sentent le besoin de régler, en pleine guerre. C'est donc qu'il y a malaise. Il se peut fort bien que, là aussi, il y ait quelques-unes des républiques qui soient fatiguées de la guerre et désirent la paix. Je me souviens d'avoir lu il y a quelque temps, que Staline aurait déclaré que son peuple était tellement fatigué de la guerre qu'il ne croyait pas qu'il pourrait continuer à les faire combattre le jour où ils auraient reconquis leurs frontières. Je me souviens aussi d'un discours au cours duquel Staline avait dit, nous ne voulons pas détruire le peuple allemand, ce n'est pas possible, nous ne voulons pas détruire non plus l'armée allemande, c'est impossible. Nous voulons seulement nos frontières. Tu vois d'ici ce que cela voudrait dire si tout le poids de l'Allemagne pouvait être concentré contre l'Angleterre surtout après les bombardements que celle-ci a fait subir à l'Allemagne. Je plains l'Angleterre et les Etats-Unis s'ils ont 2 fronts et l'Allemagne un seul. En tous les cas je crois que la paix va se faire d'ici peu de temps, soit entre l'Allemagne et les alliés, et ceci devrait avoir lieu avant l'invasion, ou bien entre l'Allemagne et la Russie, et ceci bientôt aussi. Vois-tu la situation si un jour les Etats-Unis et l'Angleterre avaient à faire face à une combinaison allemande japonaise et russe. Je le répète tout est possible et les partenaires d'hier ne seront pas les partenaires de demain. Je vais dire comme Mad ça va

être laid. Je t'inclus une découpe d
laquelle tu liras l'opinion de Mgr Ful
catholique de Washington qui a affirmé
contre le Vatican, que la Russie Soviétique
paix séparée avec l'Allemagne. Je comp
King ne veut plus d'élections cette an
cette galère présentement.

TON HOMME

Une autre raison importante qui m'empêche d'éprouver aucune inclination à comparaître devant le Comité est le fait que je lui ai demandé, par écrit, une copie de mon témoignage et n'ai rien reçu. Un député de la chambre des Communes M. Liguori Lacombe a demandé publiquement à la dernière session pour que le Ministre de la Justice produise ce témoignage et ce dernier a refusé. Alors je ne vois aucun but pratique à me prêter de nouveau à des procédures tellement secrètes qu'une personne accusée et détenue ne peut même pas obtenir copie de son propre témoignage même sténographié officiellement.

Le 17 janvier M P M Anderson du département de la Justice répondait le 17 janvier à M Houde à propos d'une copie de son témoignage.

Quant à votre demande au Comité pour une copie de votre témoignage antérieur il n'est pas d'usage d'en fournir dans les causes de ce genre.

Bien à vous.

P. M. ANDERSON.

pour le Député-Ministre de la Justice

Dear Sir:

In case ~~xxxxxxxx~~ it would be the intention of the authorities to transfer ~~xxx~~ a group of internees to some other camp ~~xxxxxxxxxxxx~~ would you be kind enough to submit to your Minister that I would expect to ~~Hull~~ I would have no objection to be transferred closer to home rather than farther away. The expenses and time incurred for visits from my relatives monthly are already almost prohibitive and would become altogether impossible if ~~xxxx~~ ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ the present distance is Those visits are ~~the~~ ~~xxxxxxxx~~ main con- during my two yrs of intern~~e~~ ~~xxxxxxxxxxxx~~ added to. I have refrained ~~xxxxxxxx~~ to bother your department with any demand of mine. As this is the first one and ~~xxxx~~ surely rational I sincerely hope it will be granted. May I suggest that you act promptly in this matter since every one here feels that new ~~xxxxxxxx~~ arrivals of surely aware in this camp ~~and~~ which you are aware ~~xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx~~ ~~xxxx~~ will certainly ~~bring~~ crowd some of us out any time now.

Porco

Dear Sir:

In case it would be the intentions of the authorities to transfer a group of internees from here to some other camp would you be kind enough to submit to the Honorable minister of Justice that I would expect to be transferred closer to home. ~~I would not have objections to Hull.~~ *preferably in Quebec,* The expenses and time involved for ~~xxxx~~ ~~xxxx~~ monthly visits from relatives are already quite ~~high~~ ~~important~~ and would become prohibitive if the distance ~~is~~ *would be heavy* ~~is~~ *from Montreal to here* ~~is~~ ~~xxxxxxxx~~ added to. Furthermore I may need ~~some~~ ~~of~~ the services of ~~xxx~~ lawyers and ~~eventually~~ ~~for~~ ~~my~~ ~~interests~~ ~~as~~ ~~well~~ ~~as~~ ~~the~~ ~~cost~~ ~~of~~ ~~the~~ ~~trip~~ ~~for~~ ~~them~~. I do not know how I could afford the expense of a long trip ~~for~~ ~~them~~. I have refrained up to now to forward to your department any demand. As this is the first one and ~~xxxx~~ rational I sincerely hope it will be granted. May I suggest that you act promptly ~~in~~ this matter since every one here feels that new ~~xxxxxxxx~~ arrivals will certainly crowd some of us out any time now. ~~xxx~~ ~~almost~~ ~~two~~ ~~years~~ ~~of~~ ~~internment~~. *xxxx*

with more to come. They pay!

For co. Ottawa

Dear Sirs

In case some change in laws
 would be removed ^{from here} I would kindly ask you
 to submit it to the proper authorities that I would
 not like expect to be transferred close to home
 rather than farther away. The expenses incurred
 for visits from my relatives are almost prohibi-
 tive at the present time and would become al-
 together impossible farther away. ~~If you would~~ ^{since I have been informed}
 I would not to bother your department ^{and a petition}
 with my demands ^{as this is the first one}
 I greatly expect it will be granted.

X The choice of its camp is an material home.
 May I suggest that you act promptly in this matter
 since removals of ^{immediate} ~~are~~ based on
 new conditions in the camp ~~are~~ which cannot
 go on without a change of some kind.

cher M. Bertrand.

Je ne copie pas votre lettre au Custodien.

J'ai écrit au jour d'hui même au Custodien au Custodien pour lui faire part de votre du contenu de votre lettre relativement à la cause Gordon. Je vous suis infiniment gré des précautions que vous avez prises en l'occurrence.

Je ne suis pas sûr de la manière dont la cause Gordon? Cela paraît un esprit. Je n'ai jamais douté que vous fussiez tout votre devoir. Mais j'ai redouté que elle de meso versois et même de faire de certains juges. Je n'ai pas reçu l'absorption de ma gratitude et l'absorption de ma gratitude.

Croyez-moi si ce n'est que les formules mises à votre disposition ne permettent aucune réduction de documents. L'avis lui-même est égaré à ma lettre espérant que trouverait le moyen de régler le tout.

Mon cher George - on m'a remis la copie d'une lettre du Custodien me demandant si vous n'avez rien écrit à l'effet que les intérêts sur l'hypothèque due en novembre et que vous redoutiez d'être mis dans la rue. Je lui réponds que j'avais communiqué avec toi immédiatement pour connaître la gravité de la situation.

C'est étrange. Depuis quelque temps je craignais quelque chose de genre et je voulais te demander à ton prochain voyage des nouvelles des intérêts, et des affaires des affaires. Tu serais mieux, cher amour, de me tenir au courant. Je pourrais te faire des plans plus facilement que des plans avec toi. Je te conseille, vis de faire une liste de ton contrat de mariage pour le 5000 de douaire. Vaes le notaire Pichon. Il te conseillera bien et sérieusement. Je t'ai écrit il y a déjà quelque temps d'un orobagement à suggérer à Eugène Belongar. Pour cela il faudrait que ton 5000 soit enregistre. J'ai reçu au jour d'hui une lettre de Bertrand Gordon qui m'explique l'affaire Gordon. Ce ne paraît pas correct. Vaes lui écrire pour lui demander si l'affaire Gordon est réglée de la même façon. Tu serais bien bonne de l'appeler à ce sujet. Tu liendras compte qu'il est peut-être un peu piqué de ma dernière lettre. Pour l'instant je ne fais que te désigner pour obtenir ce qu'il te faut. Le fype de la montagne a refusé. Pour et les autres doivent en avoir assez. Le père Lebeuf doit

être franchisé de la dernière aventure et d'ailleurs
 je lui en dois déjà. Je ne verrais qu'un mouve-
 ment populaire à Paris pour que la moussé soit
 mise au jour, on et sous épave de petits montants
 comme ~~il l'est en~~ de 1934. Si Jacques voulait
 marcher ce serait facile. Le journal Proteus pourrait
 peut-être donner des en jeune Coron de faire des
 assemblées à ce sujet, ou de public, en pour quel
 quelconque. Oh! j'espère que c'est bien prioré ou
 et que ton caractère se prête peu à l'ordre
 ainsi la main. Mais cela aurait un double effet.
 dans les circonstances un double effet. Je résumes
 trois moyens: Bilongar, sous-cripions privées, sous-
 cription publique. J'ai hâte de te lire à ce sujet,
 Ton homme.

Custodian
 Dear Sir, ~~I have~~ I have read your ~~last~~ letter
 Dec 24th containing an extract of a letter from
 my daughter Mado. I thought I feared that
 things were not going well in my family has not
 kept me aware of the situation ^{being of your lead}
~~of a very serious nature to my~~
 to avoid ~~my~~ me worrying in. You ~~con~~ ^{help} ~~co-~~
~~pering with~~ ^{for these} right away to find out ~~what~~
~~the situation is really is or~~ to take ways and means
 to avoid ~~the~~ ^{my} being put on the street as my daughter
~~is in a very~~ ^{is in a} ~~very~~ ^{very} ~~serious~~ ^{serious} ~~situation~~ ^{situation}
 can in the meantime protect me against any
~~such~~ ^{such} ~~prejudicial~~ ^{prejudicial} ~~move~~ ^{move} by ~~my~~ ^{my} ~~inadvertent~~ ^{inadvertent}
~~actions~~ ^{actions} ~~or~~ ^{or} ~~any~~ ^{any} ~~other~~ ^{other} ~~ways~~ ^{ways} ~~which~~ ^{which} ~~you~~ ^{you} ~~know~~ ^{know} ~~or~~ ^{or} ~~as~~ ^{as} ~~soon~~ ^{soon} ~~as~~ ^{as} ~~I~~ ^I ~~get~~ ^{get} ~~news~~ ^{news} ~~from~~ ^{from} ~~you~~ ^{you} ~~on~~ ^{on} ~~this~~ ^{this} ~~matter~~ ^{matter} ~~another~~ ^{another} ~~how~~ ^{how} ~~to~~ ^{to} ~~meet~~ ^{meet} ~~the~~ ^{the} ~~situation~~ ^{situation} ~~is~~ ^{is} ~~and~~ ^{and} ~~what~~ ^{what} ~~I~~ ^I ~~can~~ ^{can} ~~do~~ ^{do} ~~to~~ ^{to} ~~protect~~ ^{protect} ~~my~~ ^{my} ~~self~~ ^{self} ~~in~~ ⁱⁿ ~~this~~ ^{this} ~~serious~~ ^{serious} ~~situation~~ ^{situation}.
 Hoping
 Yours truly

Custodian I have received to day a letter from my
 lawyer Mr Emery Bestond explaining to me
 that he had a desistance, as to costs from oppo-
 sing lawyers and that ^{the motion was granted} ~~judgment~~ ^{was}
~~was~~ ^{was} ~~rendered~~ ^{rendered} ~~in~~ ⁱⁿ ~~spite~~ ^{spite} ~~of~~ ^{of} ~~that~~ ^{that} ~~desistance~~ ^{desistance}. The opposing lawyers pretend that
 they did not know that the motion ^{was} ~~was~~ ^{was} ~~granted~~ ^{granted} by the court without their knowledge.
 Mr Bestond is of the opinion ^{that such judgment} ~~that~~ ^{that} ~~such~~ ^{such} ~~judgment~~ ^{judgment} ~~was~~ ^{was} ~~granted~~ ^{granted} ~~without~~ ^{without} ~~their~~ ^{their} ~~knowledge~~ ^{knowledge}.
 I have the impression ^{that such judgment} ~~that~~ ^{that} ~~such~~ ^{such} ~~judgment~~ ^{judgment} ~~was~~ ^{was} ~~granted~~ ^{granted} ~~without~~ ^{without} ~~their~~ ^{their} ~~knowledge~~ ^{knowledge}.

Mr. Edgar T. Read,
Asst. Deputy Custodian,
Victoria Building,
7 O'Connor Street,
Ottawa, Ont.

Dear Sir: RE: Legal Section 4864

I have read your letter dated Dec. 24th containing an extract of a letter from my daughter Madelaine. Although I feared that things were not going well, my family has not ^{kept me} ~~yet been~~ aware of the situation, most probably to avoid me worrying. I am communicating with Mrs. Houde right away to find out how serious the situation really is, and to take ways and means of avoiding my family being put on the street, as my daughter puts it in her letter. In the meantime, I hope you can protect me against any precipitated action by the ^{the apothecary} ~~apothecary~~ Creditor or any other creditor. I will let you know as soon as I get news from home how I expect to meet this situation. Yourstruly.

Dear Sir:

I have received today a letter from my lawyer Mr. Ernest Bertrand, about the Gascon case in which he explains that he has a desistance as to costs from the opposing lawyers. The motion, he says, has been granted in spite of that desistance and the opposing lawyers pretend that the motion ^{has} ~~had~~ been granted without their knowledge. The desistance has been registered in court after the judgment, exactly on Dec. 12, 1941, but was dated ^{le-} prior to the granting of the ~~motion~~ by the court. Mr. Bertrand is of the opinion that such judgment has, ^{thus,} no effect. I am writing again to Mr. Bertrand about the Doucet case mentioned by me in a

previous letter to you. I want to find out if said case has
been settled the same way, with a desistance from the opposing
lawyers. I will let you know about it as soon as I ^{get The} ~~am informed~~
myself. *information*

Yours truly.

Non tu fait bon voyage ?
Si cela me dit rien

Donne moi des nouvelles de la fin
de ta persévérance ~~organiser un com. thé. dans~~
~~le est de l'argent~~ ~~sois-ci~~ ~~choque~~ ~~curule~~
~~pour~~ ~~pour~~ ~~pour~~ ~~pour~~ ~~pour~~ ~~pour~~
le reste de l'année ~~peut-être~~ ~~groupes d'ins~~
et de la diffusion ~~est~~ ~~est~~ ~~est~~ ~~est~~ ~~est~~ ~~est~~

10
dis à Cratée que je me tiens
bon avec les 2 groupes car si je
suis appelé à représenter C. J. ou reste
il me faut un quart formidable à 100,
2^e qui me fait inspirer une ob-
scurité en France avec C. J. pour
les rattrapper.

Raisonnement à tenir
si les C. J. ont un publiciste
cela est dû à la bataille de
King d'est tenu debout c'est
uniquement à cause de ma
déclaration

élections générales dans Québec
n. n. à m. h.

les 2 avant que je sorte
ma démission ~~mais~~
510. les 10 par mois
post-traités 150 -
un pour toi et un pour
je n'ai pas ce qu'il faut
d'argent trop peu.

Des bien à celles que tu rencontres ou qui se
présentent la unesse que ~~les~~ ^{leurs} lettres ne sont
pas terminées et qu'elles pensent surtout
à un appui le plus entier pour les aider à
triompher. Ton homme

Mon Beau Georges doré d'ours.
Ce matin, whoopee! 2 lettres de toi, 2 Mod, 1 Blaise et Boutons.
~~Je me parle comme un stoïcien, je me défie seulement~~
~~quand vos lettres retardent, qui est le petit père des pareses??~~
~~Shoutor et les 56 viristes. Et va perdre son dépôt. Ça sera un bon cadeau.~~
~~Pi le grand noir était battu, aussi ça sera un bon cadeau. que peuvent ces~~
~~pygmées ingrats sans moi et ^{autres} ingrats c. -- en. ce lettre sans moi, dit à Mod.~~
~~qu'il se pose le serai d'assurance vers ton nord et le père.~~

qui est le petit père des pareses?? le père perd son dépôt. Quelle
le con le grand noir était battu aussi. Jus peuvent ces pusillonnismes
c. -- en. ce lettres sans moi? dit à Mod qu'il se pose le serai assurance vers le
Leonard et le père. N'auriez pas d'essayer de le faire parti des circonstances.
~~que les gros~~ chevilles aux bons de loire. Ha! Ha! quel portait. Ha! Ha!
Moral et physique bon,

Non homme.

Je suis en possession
ou j'aspire le mouve-
ment de bloc populaire
canadien de tout mon
cœur, et de toute mon
âme. ~~Je suis en mouve-~~
~~ment canadien, et de~~
~~même il y a zone.~~
Le projet d'un ^{établissement} de l'appui
de toutes nos forces. ~~Les~~
~~avec une ~~bonne~~ ^{bonne} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{la} ~~je~~ ^{je} ~~peux~~ ^{peux} ~~qu'il~~ ^{qu'il} ~~lui~~ ^{lui} ~~fait~~ ^{fait} ~~double~~ ^{double}~~
des étapes pour reprendre
le terrain, de là. Il
y a vade l'interet

de l'été des conations -
françoises et de l'intérêt
primordial de peupler
le pays que nous l'hygiène
a été elle pour la guerre
~~de l'été des conations -~~
chez la population
aura fait place au
peuplement de nos
populations. ~~l'été des~~
~~de l'été des conations -~~ l'après-
guerre pourrait bien
être pire que la guerre
et il sera nécessaire
d'avoir tout prêt l'élé-
ment stable de Québec
en bohémiens qui ne
peut être coordonné

que porte le bloc populaire
compagnie. 11

Les chefs de ce mouve-
ment doivent ~~surveiller~~
voir à ne pas s'ambro-
rosser de lins et
hybrides de coeurs et
de sang qui des cheval-
iers s'efforcent de dor-
leur mouvement et qui
ont fait un si grand tort
à la race c-francoise
depuis 100 ans.

M. le Ministre

~~Il diverses reprises en vain avez été~~
~~bon de dire~~ ^{l'initiative} ~~de~~ ^{des} ~~commissaires~~ ^{de} ~~en~~ ^{travaux} ~~et~~ ^à ~~la~~ ^{Chambre}
des communes ~~vous~~ ^{vous} ~~avez~~ ^{eu} ~~bon~~ ^{de} ~~faire~~
part de ~~ce~~ ^{ce} ~~que~~ ^{je} ~~n'~~ ^{avais}
jamais demandé une libération. C'est exact.
Cependant beaucoup de gens en ont déduit
que si je la demandais je l'obtiens. Moi
j'en doute. Pour chasser ce doute de mon esprit
un peu méfiant je m'empressai d'ait hon-
neur par la présente de vous demander une
libération, ~~appréciée~~ ^{comme} ~~vous~~ ^{aime-}
riez sans doute à connaître les raisons qui
m'ont influé sur ^{ma} ~~cette~~ ^{ce} ~~decision~~ ^{et} ~~de~~ ^{vous} ~~que~~
vous me les demandiez je vous les donne.

Premièrement parce que depuis au moins
de trente mois vous et votre prédécesseur
vous m'avez entièrement ~~mis~~ ^{et}
~~à~~ ^{de} ~~façon~~ ⁱⁿ ~~juste~~ ^{et} ~~arbitraire~~
d'après un pouvoir ~~de~~ ^{qui} ~~aucun~~ ^{ministre}
spécial. Deuxièmement parce que l'opi-
de la justice n'a jamais possédé ~~et~~ ^{et} ~~temporairement~~
non publique au moins dans Québec ^{la}
désire. Troisièmement ~~parce~~ ^{pour} ~~faire~~
faire le même abus de que je crains
des responsabilités et que je suis

daté fait de mon côté. On me dit que
cette mesure est surtout ~~importante~~ ^{en} ~~pour~~ ^{le} ~~par~~
vos intérêts politiques. Quoi qu'il en soit
parce que vous avez plus que probable-
ment des élections tant au provinciale qu'au
fédérale et que vous devriez y participer
je suis sûr que le public n'y attend

7
Cinqüièmement, par ce que l'on prétend
dans le public
que M. King, vous-même et M. Power vous
ne me dolentz ici que par vengeance politique
et que la vengeance tourne invariablement
contre celui qui l'exerce, ce ne vous est pas
qu'il vous arrivât un jour.

Sixièmement par ce que l'on prétend en
certains milieux que vous me craignez.
En me libérant des la réception de la lettre
vous assassiniez cette rumeur.

~~septièmement par ce que vos amis me~~
~~féporent me dit on un coup de forme~~
J'explique maintenant mon première-
ment. Vous avez dit en chambre à la présente
Session que je n'étais pas detenu en vertu
de la loi de l'enregistrement national. Donc
je suis detenu en vertu de la loi de la
défense nationale. Par estant c'est bien
la loi de l'enregistrement national que
j'ai violé et pas d'autres. J'ai fait une déclara-
tion contre l'enregistrement national. Le
jeudi 2 Nov 1940. J'ai été arrêté le
samedi 5 Nov 1940 à la poste de la ville de
Montréal à 10 1/2 hrs p. m. et un
ordre ministériel passé le même jour et
la fuite vers Peterborough a eu lieu dans les
jours de la
nuît du 5 au 6 par suite sans doute
d'une réaction populaire ou un hotes corps

Vous ne ferez croire à personne, avec
 ministre que ~~je n'ai pas été~~ j'ai été arrêté
 pour, autre chose que ^{pour} cette déclaration contre
 la loi de l'enregistrement national. Si je
 n'aurais pas fait cette déclaration le 2 mai je
 n'aurais pas été arrêté le 5 mai 1940, donc
~~vous n'avez pas fait~~ ^{Je n'en confesse pas} retardé arrêté pour
 une offense contre la loi de l'enregistrement
 national en appliquant la loi de la défense
 nationale. Pourquoi oui pour quoi? ^{Je ne réponds pas} Pourquoi
 le gouvernement craignant un ^{dois-occéder} procès public en
 vertu de la loi de l'enregistrement national dont
 les sanctions me comportaient ⁹⁴² 3 mois de prison
 et 200 d'ouvrière ou les deux, je suis ici depuis
 près de 3 ans. Si j'ai été arrêté comme vous
 le dites d'après la loi de la défense nationale
 de quoi m'accusez-vous, ~~trahison~~. Si
 j'ai trahi pourquoi ne pas ^{m'accorder} me faire un
 procès public comme aux autres hommes
 qui ont été arrêtés contre lesquels vous avez posté des
 accusations en vertu de la loi de la défense
 nationale. Je vous défie M le ministre de
 m'accorder des ^{m'accorder} procès public en vertu
 de la loi de l'enregistrement national soit
 en vertu de la loi de la défense nationale.
 J'y ai ~~droit~~ ^{droit} autant de droit qu'un autre et après 30 mois
 de ne pas avoir fait de mal je ne suis pas puni
 d'incarcération ^{en prison} jusqu'à la mort.
 Combattre votre parti et votre gouverne-
 ment partisan est trahir le pays. ~~La~~
~~trahison~~ Si j'ai trahi il faut que le peuple
 le sache et le seul moyen juste et équitable
 c'est par un procès public devant les tribu-
 naux de mon pays. Si vous continuez à me détenir

un grand nombre de personnes ont ⁵
pris leur dispute tout au fédéral qu'au
provincial de tenter des démarches pour
l'obtenir. Une personne bien renseignée
me disait que ce serait un crime de ne
pas me laisser savoir que qu'à quel point
le public en général voulait se voir libre.
Vous n'avez pas voulu, M. le ministre,
en savoir davantage car vous avez ^{eu page 4} ~~été~~

~~par~~ de façon intempestive par avoir été ministé-
rielle possédée à la course, c'était visible, l'as-
semblée de longueuil d'ouvrir lieu. Cette
assemblée n'était que le prélu de d'une
série d'autres assemblées à travers la
province. Vous avez contumacé cette
assemblée avant même de savoir ce que
les orateurs disaient. ^{En agissant ainsi} Vous avez violé
la liberté de parole une des quatre
grandes libertés pour lesquelles nous
combattions, nous dit-on. ^{ce} ~~ce~~ geste
a ^{eu} ~~eu~~ une impression pénible partout.
Et il aura pour effet d'intimider la popula-
tion temporairement tout comme mon
arrestation dans le temps. C'est le
résultat que vous desiriez obtenir. Vous
l'avez, ^{vous avez voulu montrer votre} ~~vous avez voulu~~ ^{vous avez} ~~vous avez~~
puissance et force vous avez tout simplement
démontré une faiblesse coupable.

pour en pecher qu'en interne puisse
être un d'ad et avec fonctions publiques.
~~Et George~~ ^{George} ~~conçu~~ ^{conçu} ~~et~~ ^{et} ~~arrêté~~ ^{arrêté} ~~ministériel~~ ^{ministériel} a été
posé sans votre préde esser ou moment
ou un mouvement de dessin ait pour que
je sois candidat aux élections municipales
de Montréal en de 1940 alors que j'étais
interne depuis au de la même année, les
anglais appellent par là cela faire "safe" mais
~~les~~ ^{les} ~~français~~ ^{français} ~~font~~ ^{font} ~~fois~~ ^{fois} "cricket" en quie-
ment jouent mal libération parce que vous
ne me détenez ici que par son concept politique.

Il est reconnu admis de tous ceux qui con-
noissent qu'il n'y a pas ^{actuellement} ^{chez les anglais} ^{et} ^{plus} ^{de} ^{libéral}
Un indicatif que le premier ministre ^{lui-même} ~~Mr. King~~
A n'y a que le salut de son parti qui lui fait
remettre à plus tard l'exercice de ses pouvoirs
Contre un adversaire, Comme je n'ai pas mis-
sion de sauver le parti libéral je suis une
victime de choix. Quant au ministre senior
du Québec ~~quant à~~ ^{quant à} ~~ce~~ ^{ce} ~~cas~~ ^{cas} ~~de~~ ^{de} ~~Mr. Power~~ ^{Mr. Power} il ne
peut oublier ^{comme} ^{le} ^{libéral} ^{organisateur} de
l'élection provinciale générale de 1931 alors
que j'étais le chef du parti conservateur
dans Québec, les enquêteur des que je lui
ai causés dans le temps, Vous savez
Vous souvenez de cette élection, Mr. le Minis-
tre P. G. avait tellement d'employés ^{aux} ^{de} ^{la} ^{province} ^{qu'il} ^{perdait}
^{la} ^{période} ^{électorale} ^{qu'il} ^{était} ^{en} ^{retardé}.
la période électorale que le traic en
était retardé, Mr. Power votre collègue

ministre de l'air, un de ceux qui me
s'étiennent ici sinon celui qui me
s'étiennent ici a fait des dépenses telle-
ment d'argent pour gagner cette élection
que le gouvernement libéral quoique
elle ne s'en est jamais élevée, comme
il ne pouvait ^{rembourser les missions,} payer ~~toutes les dépenses~~
~~ces dépenses~~ pour se faire élire il ^{se mit} fit
à bric comme pour ^{le régime français} faire ~~quelques~~ des
bons, au nom des pitons dont toutes
les marchands de la province ^{étaient}
infestés. sans pouvoir se faire en bourse
en monnaie du pays se cept le bout de
4 ou cinq ans. Devant les méthodes ob-
tées je contestai 64 Comtés devant les
tribunaux réguliers m'appuyant sur la
loi électorale même de mes adversaires.
Le gouvernement prit peur. M. Power, aussi
Exercice de l'éclaircir que les tribunaux
auraient de quotité la majorité des
députés contestés. qui voulaient une
autre élection et cette fois la défaite. C'est
alors que l'on eût une idée géniale. Pour-
quoi ne pas passer un bill par lequel on
déclarerait tout simplement ~~des~~ les
députés contestés dimant élus. C'est
alors que fut présenté le fameux
bill Dillon. quelque chose me dit
que M. Power ^{eut quelque chose à faire} ~~avait~~ ~~la~~ ~~raison~~ ~~de~~ ~~faire~~
avec ce bill. et comment expliquer cette

1°) Non d'alternative de ne pour ces
mon cher sur la me sans me faire
en suite et me faire ça et là, me
trahison au visage, j'ai écrit en core un
mot au sujet de ce cher M. Poirer,
j'ai eu un de ses dis cours en ^{Chambres} ^{de la} ^{Assemblée} ^{de la} ^{Province}
les bras ^{mien} ^{me} ^{ont} ^{tombés}. ^{D'après M. G. de la} ^{Assemblée} ^{de la} ^{Province} ^{de la} ^{Province}
la signification et l'esprit. "Mon père
d'ancien député depuis 40 ans les Canadiens
François ^{ont} ^{nous} ^{ont} ^{démarqué} ^à ^{ma} ^{famille} ^{leur} ^{confiance}
ils ont élu mon père député, ils ont élu mon
frère, député ils ont nommé un autre
membre de ma famille au conseil législatif.
ils m'ont élu depuis nombre d'années leur
député maintenant qu'ils ^{ont} ^{voté} ^{pour} ^{moi} ^{au} ^{présent}
~~quelque déprimement. Ils votent non~~
pour le plébiscite je suis prêt à les abon-
donner et à me présenter ailleurs. C'est
exactement la signification de son discours.
Quelle âme élevée. ^{Cette} ^{parole} ^{est} ^{sur} ^{blende}
l'on est et elle sur terre car une telle
^{sublimité}
~~à terre n'appartient qu'au ciel. Prenez~~
vous d'une ancre ^{plastique} ^{en} ^{béton}
pour protéger ^{le} ^{placard} ^{de} ^{la} ^{maison}.
~~quant à M. Poirer je ne sais pas ce qu'il veut~~
~~et Poirer pour expliquer l'insensé~~
Je vous ai dit que vous me reteniez
ici parce que vous me craigniez. Je m'explique

Je ne suis pas prisonnier au
puent de craire que vous me craignez
ma pauvre personne. Ah, non. Mais vous
craignez l'idée que je représente, vous
savez que je suis un des symboles
de la Résistance Canadienne - Française
à vos pirouettes et vos faces politiques.
Vous savez que le peuple ^{ne s'appréhende pas,}
~~et vous m'appréhendez de parti libéral en mon attitude de~~
~~peuple par mon arrestation et vos mesures~~
orbitraires par son ^{et} en conseil mais
dans le fond il vous ^{ne s'appréhende pas,}
~~craignent et vous craignent de le craindre.~~
Il n'y a pas un député libéral ^{orthodoxe} dans Québec
qui peut tenir une assemblée publique
actuellement dans Québec et expliquer la
politique de guerre et du gouvernement
sans se faire huier. Parce ne parlent
qu'en chambre ou à la radio. Pourquoi?
Parce Parce qu'ils sentent qu'ils ont
perdu le peuple. Je vous en ai tortot
pourquoi, ^{expliquez-moi} demain et le
lendemain j'en prendrai une assemblée
publique à laquelle il y aura 5000
personnes. Pourquoi? Parce que je
ne ^{mais} pas trahi le peuple, parce que
je lui ai dit en 1938 dans St-Henri que
les 35000000 votes d'ottawa pour la
défense nationale nous mèneraient tout droit
à une guerre impériale ^{depuis 1937 à la conférence} de décider en principe

pour avoir toujours supporté cet homme 13
et lui avoir donné ^{la confiance} ~~la confiance~~ pendant
tout d'un côté, ce pendant comme je
crois bien Mr. King et les libéraux, le pour-
rait se faire qu'il se fasse le ^{manœuvre} tigre en Chombal
delibérement donner sur cette question.
M. Bepeuchonard j'entends déjà, les libéraux
du Québec reprends leurs discours de
1917 contre la conscription. Je vois déjà les
libéraux de ^{la législature de} Québec, Messieurs, la réaction
franco-quebecoise ~~par~~ ^{et} ~~demande~~ ^{pour} la sécession.

franchement M. le Ministre j'en serais pos-
sible si je ^{l'Université de} ~~reste~~ ^{gouvernement} ~~reste~~ ^{quelque} ~~reste~~ ^{temps} ~~reste~~
en cours quelque temps d'avoir comme compa-
gnons quelques bons libéraux de Québec.
Si maintenant je les en couvrais, je les
console et j'en prendrais bien soin, je vous
le promets. Je leur présenterai une couple
de bonnets qui ont été mes compagnons de lit
grâce à l'amabilité qui a eu votre gouvernement
de nous en envoyer plusieurs variétés à mes
compagnons d'infortune et à moi. Bepechez-vous
cependant si vous voulez que je leur procure
ce plaisir car le gouvernement m'a l'air de
les renvoyer chez eux à un assez grand
nombre depuis que le tribunal militaire
siège ici pour connaître les causes de
l'émeute en son honneur du 6 février der-
nier. Comme question de fait le plus
longe eux qui ont païgnoré de son provo-
cation ^{et mis à l'œuvre d'origine de l'émeute.} un de ses compagnons dans un mo-
ment d'exaltation vient d'être enlevé à notre
^{affection} ~~amitié~~ au jour d'hui même pour
être amené à la prison de Frédéricton.

Une lettre que j'ai reçu d'un ancien interné, qui est je crois votre client me fait part d'une entrevue qu'il aurait eue récemment avec vous, au cours de laquelle il aurait été question de la formule usuelle à signer pour ma libération. C'est la première nouvelle du genre que je reçois. J'avais cru que les difficultés provenaient de mon témoignage et non de la signature. S'il n'en tient qu'à cela pour être libéré, je puis vous dire que je n'ai aucune hésitation à signer d'autant moins que j'ai déclaré en principe la même chose lors de mon témoignage devant le comité Consultatif à deux reprises et sans être sollicité à savoir que je ne ferais rien qui puisse nuire au Canada à gagner la guerre. La substance de cette déclaration avait été suggérée à Madame Houde et je l'ai introduite à dessein dans mon témoignage.

Je vous serais gré Mon cher Jean, de vous intéresser à me faire rendre ma liberté le plus tôt possible, car j'ai des raisons sérieuses de ne pas rester ici un seul jour de plus qu'il m'est indispensable. Vos importantes fonctions de secrétaire parlementaire du ministre de la justice devraient vous rendre la chose facile si vous tenez à ce qu'elle s'accomplisse et je puis vous assurer de ma gratitude si je vous dois, si vous abrégez d'une seule journée ma détention.

Bien à vous.

Mon cher Jean, ~~Je vous envoie~~ une lettre que j'ai reçue
d'un ancien interné, qui est je crois votre client. Elle me fait
part d'une entorse qu'il a eue ^à l'œil le 22 novembre 1914.
Au cours de laquelle il aurait été question de formule
à signer pour ~~obtenir~~ sa libération. C'est la première
nouvelle du genre que je reçois. J'aurais cru que les difficultés
provenaient de mon témoignage et non de la signature
de ce document. ~~Elle ne veut pas signer un acte de libération~~
~~pour être libéré. Il n'en veut rien qu'il ait~~
~~pu être libéré. Il n'en veut rien qu'il ait~~
pu être libéré je puis vous dire que je n'ai eu aucun
hésitation à signer d'autant moins que j'ai de la sorte en
principe la même chose et lors de mon témoignage devant
le Comité consultatif, à deux reprises et sans
être sollicité à savoir que je ne serais rien que je puisse
rien au Canada à gagner la guerre. Cette libération
avait été au gage de M de Haude pour quelque chose qui
~~me devait être à ma libération~~ et j'ai eu la preuve
à dessein dans mon témoignage. Je vous prie de
Mon cher Jean, de vous en tenir à ~~mon témoignage~~
liberté le plus tôt possible. Car j'ai des raisons sérieuses
de ne pas rester ici un jour de plus qu'il m'est
nécessaire en ce qui concerne les fonctions de
Recherche Parlementaire du Ministère de la Justice

J'ai bécoté d'un certain Lave d. Harris. Pour les voir au Mt Royal. Vous
les voyez si on aime et par Lombard de voir Cordy à ce sujet. Si à
à Madeleine que nos d'arriver à ces lettres il aient bon mes. Et pour
rout peut être un an ou deux et d'autre cas ce grand 15/12 avant 9 no / les recou
De. Kinson Hedg, Jole Mall, Murad, Malachukin a un cas égyptien mal. Il com
mence à faire froid ici. Les arbres se dépouillent et les fleurs jaillies. Le
vent souffle, souffle et se plaint. Je s'antant de j'ai content et adore.



Cour

NOTHING TO BE WRITTEN HERE.

NICHT HIER SCHREIBEN.

NON SCRIVERE NULLA.

du Commandant du groupe canadien qui a participé à la guerre civile d'Espagne. Son nom est MacKay-Papineau. Je n'ai reçu. Calder pourrait te fournir ce renseignement. Je n'ai pas reçu le paquet de Petawawa, melon, huile, aille, etc. Demande à Mad. de retracer ce paquet. N'envoie pas ni sucre ni café ici. Nous sommes rationés et on ne nous les remet pas. Sans le vouloir, dans ma lettre précédente, je t'ai informée de façon erronée quand au visite. Elles sont permise. Je te suggèrerais de demander la permission un peu d'avance. Tu ne m'a pas donnée la réaction de Jean Louis sur son voyage là-bas. Pendant que je t'écris j'ai devant moi le portrait de Robert. J'ai rarement vu un bébé de cette age avec des yeux et une figure aussi résolu. Il doit être très volontaire. Embrasse-le pour moi. J'aime beaucoup l'endroit ici. Si tu peux m'envoyer des jus de fruits, quelque pommes et oranges j'en serais ravi. Je t'adore, méchante. **Ecris-moi.**

TON HOMME

Dam
*

NOTHING TO BE WRITTEN HERE.

NICHT HIER SCHREIBEN.

NON SCRIVERE NULLA.

Mabelle & Madeleine

Toussois. tu achètes pour un interné ici qu'on ne les rembourse
1 paire patins lucres, rivés, nickelés sur une paire de bottines
comme celles que tu m'as achetées l'ou dernier printemps 8 1/2
pe'tu ne peux pas avoir des 8 1/2 prends des 8. Envoie le bill
avec pour qu'il ne soit pas que fo le sur charge, Patins et
Chausures doivent être de première classe. Merci,

Fater

Jos Choquette
1439 City Hall ave
Montreal

un des 4 grands principes
de base de l'union des 4 grands principes
lesquels nous sommes, nous sommes
à l'origine de ce qui est le plus étroit et
à l'origine de ce qui est le plus étroit et
même que de savoir s'ils font partie ou
seulement que les deux corps publics, judiciaires
et conseils municipaux qui avaient
sans intervention d'un ministère de la justice
travaux ou redigé des articles de loi
montrant au gouvernement de faire ces choses
une en justice qui si elle se prolongeait de
vieux droit vite une injustice. Il y a aussi les
nombreuses demandes faites aux députés
à Ottawa qui qu'ils font leurs commettants qui
ne permettent d'affirmer que le public
des services de la justice et veut que s'en fasse
la demande.

Verger dans ce pays
Craigniffo

1) pour être dans public
2) attention opinion publique
3) caractère ministériel
4) spécifique

violations spécifiques
peine spécifique
en reg.

peuvent être
les in de l'Etat
d'annoncer, libération pure
et simple

mon cas est unique
extrait hétérologue.

3) pour l'âme, corps public
Conseils municipaux
& les élections elles géri
me pour l'annulation
& de l'Etat les députés
d'ailleurs tout assure
qu'il y a de la

refuser la commission
dans le genre

public habitué à
une vue d'ensemble

comme il y a
pol
cité par
trahison

Je m'occupe de vous
par ce que

les raisons de l'accorder

pourquoi j'ai reloué
passé de long en long
relisez donc les discours
des libéraux 1917

1776-1812-1849-1944

Shethem

Mars 1942 - 35 citoyens
protéger l'intimidation en

Mr. P.M. Anderson, etc

Dear Sir:-

At the end of ^{almost} three years of internment I have decided to submit the following request to your department:

1) My immediate and unconditional release, which the minister of Justice is and has always been able to accord by the terms of the Defense of Canada Regulations. A number of releases have been ~~granted~~ ^{granted} without any procedure whatever. Apart from the seven ^{of} the minister admits having been ^{granted} under his predecessor, there are a large number ^{which} have been ordered under his regime

2) In case ^{of} refusal I demand a public trial according to the law which I have violated, namely the National Registration Law, which threatens sanctions of three months of prison or \$200 fine, or both. This is the only law which in justice your department ~~could and should~~ ^{could} have applied.

3) If ~~it is true~~ ^{it is true} that your department has interned me under the Defense of Canada Regulations instead of the National Registration Law I still wish a public trial, just as it has been given to a good number of persons, amongst them two well known public figures, under the reign of this law.

4) If I am refused all of the demands above mentioned, I ~~accept~~ ^{demand} immediate ~~arraignment~~ ^{arraignment} before one of the commissions investigating the cases of persons considered enemies of this country by your department. I wish to point out, however, that these commissions are not held to the established procedure of the regular courts, and that the members fill rather the role of crown ~~attorney~~ ^{attorney} than that of judge, further that their ^{recommendations} suggestions are followed or not as pleases the minister of justice.

One of these commissions will sit at Fredericton from Monday next on for a week, I am told. If your department ~~accepts my offer to~~ ^{accepts my offer to} have my case referred to a commission, ~~would it be too much to ask~~ ^{would it be too much to ask} to have it done next week? These commissions run all over the country, and weeks ^{of} may pass before another commission sits again in this district.

5) If all of these requests are refused, or ~~if for one reason or another~~ I should be obliged to remain a political prisoner of the government, I insist on being transferred to a camp closer to my family, preferably in Quebec. I have made requests of this nature before, which have all been refused. However the same demand has been accorded to 70 persons in one batch who have been transferred from Petawawa to Quebec, and to 14 others more recently from Fredericton to Quebec also.

This refusal of the authorities to place me in closer proximity to my family causes expenses and loss of time which are often prohibitive for ^{visitors who} want to see me or must see me, as in the case of the present letter. I demand once again with all insistence of the minister of Justice whose prisoner I am, to recommend to the

facilitate for/
department of National Defense to ~~bring~~ me by a transfer visits
of my wife, my children, and my attorneys if necessary.

With many thanks, Mr. Deputy Minister, for your co-operation
in submitting this present request to the authorities concerned
with the utmost dispatch, I am

Yours truly

*Je n'ai pas remis cette partie -
je l'ai lu au jeune de Québec.*

A Monsieur Jean Drapeau, avocat.

Le plus important de ta lettre, c'est la nouvelle que le jeune avocat Jean Drapeau t'annonce que la " Ligue " écrira de nouveau et qu'ils tiendront si nécessaire une assemblée.

Tu me laisses entendre que ces lettres et cette assemblée seront à mon sujet. Tant mieux.

Si tel est le cas et si la " Ligue " veut réussir elle n'a qu'à faire de mon cas et de mon attitude, le cri de ralliement dans Québec.

Si le Québec veut me sortir d'ici, il le peut. Il s'agirait seulement qu'une organisation comme la " Ligue " se mette à l'oeuvre.

L'opinion publique dans Québec n'attend qu'une directive pour agir.

Il serait bon que tu le dises au jeune Drapeau que je ne change pas d'attitude sur la guerre et sur notre participation dans ce cataclysme.

Que je ne pardonnerai jamais à King sa volette-face inique et que " mon sang se coagule à la pensée que l'on puisse changer une virgule " à mes déclarations de St Henri, à mon discours sur la motion Chalout et à ma déclaration sur l'enregistrement.

Dis leur bien que si je sortais d'ici je dirais pire que j'ai dit, je ferais pire que j'ai fait sur la question de la guerre européenne qui aura pour conséquences quel que soit le sort des armées pour l'Angleterre, le démembrement de son Empire.

Les Indes auront leur indépendance. L'Afrique du Sud aussi.

L'Australie en pleine guerre a déjà réclamé à cor et à cris la protection américaine et le Canada est amené présentement aux Etats-Unis à toutes fins que de droit.

Que l'Angleterre fasse la guerre pour sauver son empire et conserver sa suprématie c'est son droit et son devoir envers les siens. Mais qu'un MacKenzie King, qui n'est premier ministre et qui ne l'a toujours été que par la grâce de la province de Québec fasse une complète volte-face, renie sa propre politique anti-impérialiste, trahisse les Canadiens français et embarquent ces derniers dans une aventure où ils peuvent disparaître comme race par une annexion définitive aux Etats-Unis, je ne leur pardonnerai jamais. Et si je sortais d'ici personne ne me ferait taire à ce sujet. Il est donc bien inutile que je fasse application pour être entendu par l'Outil du ministre de la justice et du cabinet libéral, soit la commission d'enquête.

Je ne leur dirais pas autre chose que ce que je dis ici. D'ailleurs quel reproche peut-on me faire légitimement ces idées quand MacKenzie-King disait lui-même en 1935 qu'il était aussi ridicule de croire à la participation du Canada aux guerres européennes dans l'avenir que de croire que la Suisse puisse se mêler d'aller se battre en Europe pour essayer la chose impossible de faire les Etats européens s'entendre entre eux.

Toutes ces déclarations pour capter le vote de Québec. Il nous a odieusement trompé et trahi. Si la province pense comme elle pense aujourd'hui, c'est lui et son parti qui l'ont voulu.

Qu'il subisse les conséquences de sa trahison.

Québec n'a pas changé d'avis. Les raisons que Québec avait de penser ainsi sont encore plus valables aujourd'hui qu'hier et le seront encore plus demain qu'aujourd'hui.

Nous avons lutté près de deux cents ans pour rester français et si nous savons faire la lutte nous sommes plus près de la victoire qu'en jamais. Si nous cessons la lutte pour la $\frac{1}{2}$ du $\frac{1}{4}$ du commencement d'un moment nous tombons dans l'immense fondoir américain pour disparaître comme entité ethnique en moins de 25 ans. Dis bien ceci au jeune Drapeau.

En attendant tâche que la " Ligue " se lance à fond de train pour qu'elle ne puisse reculer par la suite m'obligeant à reculer moi aussi.

Si la " Ligue " est sincère et y va sincèrement, si elle se lance à fond de train pour moi, c'est le développement le plus naturel, et le plus efficace. Tu ne sais pas comme je me sentirais heureux d'être supporté par les miens d'un bout à l'autre de la province.

Comme secrétaire parlementaire du ²
ministère de la justice vous prendrez sans doute
connaissance du rapport de la cour militaire
qui siège ici depuis trois semaines à la
suite de l'événement dans le camp dont M. Boedwin
a parlé en chambre. C'est la venue de 20 officiers. Paul
et que je puis dire c'est que le gouvernement
a ralenti et rasolé les fonctionnaires publics
en interne et de la façon qu'il le fait le maire
de Montréal en même temps député à la législature.
Les déclarations chef de l'opposition prochaine. Je
ne vous vois qu'en dans cette situation ni le minist.
de la justice qui est cependant. Les temps
sont très troubles. ^{Il y a} Bien des gens en vue et
hommes publics ~~qui~~ ^{qui} changent ~~de~~ ^{de}
de tout autre sur les questions de principe. Si de la
Neyron ^{travail} ~~vous~~ ^{vous} ~~parlez~~ ^{parlez} ~~comptes~~ ^{comptes}, ~~et~~ ^{et} ~~fait~~ ^{fait} ~~usage~~ ^{usage}
~~de~~ ^{de} ~~quelque~~ ^{quelque} ~~credit~~ ^{credit} ~~dans~~ ^{dans} ~~le~~ ^{le} ~~temps~~ ^{temps},
aupres des maîtres de l'heure.

5 Il faut que j'en parle à une sainte
femme, au gouvernement pour
qu'il me traite comme il l'a fait. ~~Je suis~~
~~ministériel pour mon~~ ~~ministériel~~ ~~ministériel~~
~~ministériel~~ ~~ministériel~~ ~~ministériel~~ ~~ministériel~~
fuite dans la nuit du 5 au 6 mai 1940 pour
éviter les réactions ^{possibles} de la foule et l'habeas
corpus. Nouvel arrêté ministériel pour
suspecter que mon nom appaîtra comme
candidat à l'élection à la mairie de Dec 1940.
Arrêté ministériel pour faire disparaître
une pauvre petite feuille hebdomadaire qui
avait porté des coups et défendu ma cause
arrêté ministériel pour arrêter l'os-
sible de longueuil pour cause de laquelle
on avait déjà eu une libération.
Quod si le peuple si le gouvernement en
considère passe son temps à résigner des
arrêts ministériels l'on ne fera pas
pour un saboteur de l'effort de guerre.
Je n'ai aucune illusion, si une demande
de libération est accordée elle le sera
parce que le gouvernement craint l'opi-
nion publique qui grandit dans Québec.
Ce n'est pas tout, que le gouvernement
gagne par lui-même l'on craint, c'est le
peuple. Le peuple et moi nous formons
une menace pour le régime.
D'autant plus si j'obtiens ma libération le ton
de la demande sera indigne assez que
je ne desure pas l'obtenir couché du côté
de la table et le front haut. Si je serais
couché je serais ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
même ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
niveau. ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
toute la ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
respect de la ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
politiques ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
qui l'ont ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
proposition ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~ ~~arrêté~~
à travers toute notre histoire à être le pilier

libération
Hautain

STATEMENTS AND OBJECTIONS TO THE INTERNMENT OF LOYAL CANADIAN CITIZENS

The Honorable Minister of Justice, as quoted in the newspapers of Friday, Jan. 16, 1942, has given the impression that the internees, war prisoners, had every opportunity to establish their innocence and regain their freedom. May we depict to the Hon. Minister what the facts and the situation really are.

Since the commencement of the war, hundreds of loyal Canadian citizens, by birth and naturalization have been interned. Most of them have never at any time, been members or affiliates of any type of illegal group or political organization detrimental to the interests of Canada. Their only presumed offence was to have become a Member of one of their native cultural organizations, or benevolent societies organized by their own people for the purpose of charitable work among the poorer and least cultured classes of their particular people and to enjoy the recreational and amusement customs of their native land. Such organizations and Societies were all legally constituted and granted either Dominion or Provincial charters. As the Government knows there is not one racial group in Canada which has not his own. These cultural organizations and societies were functioning in the open under these Government Charters right up until the declaration of war. Suddenly they became a menace to Canada, and the privileges granted to them by different Governments for so many years were there and then made null and void.

The direct result of this injustice has been that many loyal Canadian citizens who enjoyed membership in these societies and organizations up to then, legal, were immediately picked up under the pretext of an inquiry into their affiliations with said organizations. In many cases the members of the R.C.M.P. who made the arrests stated to the persons concerned that it would be only a matter of a few minutes and that said person would be allowed to go back home after being questioned. What really happened is altogether different. After the inquiry at the Headquarters of the R.C.M.P. the person under arrest was thrown into jail, most of them, and from there removed to an internment. Some have been kept in jail for months under the regulations applying to criminals. After a period of time, of close to a year or more, some of them received a letter from the Dept. of Justice stating that they were being held under cert in sections of the Defence of Canada Regulations. Charges, very vague, and framed up in many cases, if not all of them by jealous unidentified persons or paid informers, such as being a Fifth Columnist, potential saboteur, pro-Fascist, pro-Nazi, and disloyal to Canada were laid against them. All ethics of British Justice and fair play by which a person is innocent until proven guilty, or is brought to trial within reasonable length of time, thereby permitting him to defend himself intelligently against any charge brought against him were completely ignored. The internee, still ready and willing to defend his just rights, as a Canadian citizen, before a Judge, jury or group of fellow-Canadian Citizens was not allowed to communicate freely with friends or relatives concerning his internment and possible defence. Mail, outgoing and incoming, was strictly censored, letters to his legal advisors, dealing

HIS loss of freedom and his efforts to regain same were in many instances rejected by the Camp Authorities, in fact, it was practically impossible for those interned to receive any consideration of any kind in their comprehensible efforts to regain their liberty. How is it that the Military Authorities of any Camp, can deprive a man of the facilities to communicate, either with the proper authorities in Ottawa about his case, or with people outside who are in a position to help them? Where have they gotten their experience to judge of what is best for the internee to send or to ~~keep~~ withhold, as long as the terms of the letter are proper. This is an internment Camp and not a battlefield. In fact, it has been practically impossible, in most instances, for those interned to communicate properly with outside people in order to prepare one's own case. When at last, a letter would get through it was sent first to some dept. in Ottawa, or would put the Government aware of one's own means of defence, thus enabling the Authorities to put their whole R.C.M.P. force and legal Department to jeopardize his attempts. If a lawyer's visit to his client was after many efforts permitted, a second visit was very seldom granted. Furthermore, in 90 cases out of every 100, the internee had not the means to pay for a second visit from his lawyer, not mentioning the fact that most of them had not the means to retain a lawyer at all. In such cases, where the freedom of the person is at stake, the Government should have proceeded the same way as he proceeds, before the criminal courts, and provide, through the internee without means, a lawyer in Forma Poperis. The personal contact of the internee with eventual witnesses was denied to him. Everyone will admit that witnesses who could have been brought to prove the internees as innocent and law abiding were so much scared ~~by the authorities~~, to find out how little care was given to the personal freedom of the individual, that it would have taken at least personal contact with the internee to decide them to appear in his behalf. For example; If an internee was accused of having belonged to illegal organizations, declared illegal after the declaration of war of the respective countries of origin, how could any internee expect that an official of such organization not yet interned would appear before the Commission to testify that said internee did not belong to said organization, or was not active in it, or that the organization was not illegal, etc. etc.

After wasting his time in an internment Camp, for a year or more, the internee, if he was at all lucky, was then given a hearing, behind closed doors, most of the time without his lawyer. There, he was asked all kinds of questions, and some of a very difficult and embarrassing nature. One of the questions was: "Are you ready to fight against Germany" "Are you ready to fight against Italy?", as the case may be. Now, this is the most dastardly, the most devilish question ever put to any human being in such circumstances, and the most devoid of any semblance of justice. The citizens who appeared were all ready to defend Canada, the very law of the country, not mentioning the present policy of the present Government, did not put them on their obligation to go and fight against either Germany or Italy, and we don't know why such a question which contradicted the very laws of the country was put to citizens of German or Italian origin when it was not put to citizens of British Origin. The interned citizens were and are ready to defend Canada, their families and their possessions, but there is more ways than one to do that. Does it mean that to defend Canada, and their family and possessions they have to go and shoot their own father, mother, brother or sister, or relatives, whom they have left in those countries. The answer is "NO", a thousand times "NO". Most of those internees, if not all, are ready to work day and night for the ultimate triumph ~~of~~ the country of adoption, their country of choice, a great number of them are either skilled labourers or farmers. Some of them can bear the gun, and ^{would} ~~will~~ certainly, under the present law of National Defence, do as much as the best of them who are wearing the uniform, but to ask them to go and kill their own blood, it takes a government who has not the least infinitesimal sense of justice to ask them to do it. Is the government aware, that in the last war the citizens of German origin in Russia were sent against the Turks and not against the Germans to fight. However, no one is of the opinion that the Justice of the Russian Government of that time could suffer ~~any~~ comparison with the usual justice of any British Government.

After the case was heard the internee had then to await the decision of the Minister of Justice himself. That procedure took in certain cases upwards to 18 months. If he were to be kept in custody he then would receive a letter from the Dept. of Justice stating that under recommen-

dation of the Committee his detention was to be continued. Now, even though the Judge who had heard his appeal might have recommended his release the R.C.M.P. advised the Minister of Justice to overrule the Judge's decisions. ~~Stockin~~ Chief Justice Hyndman, upon seeing his decisions overruled resigned, leaving many of the cases which he had heard unreported to the Dept. at Ottawa, the result being, that, many internees had to wait an unreasonable long time, before a new appeal took place.

If an internee happened to be lucky, he might, after spending a year or more behind barbed wire, be released. This release is granted without form of apology or reimbursement for the serious miscarriage of Justice which has taken place and which he was compelled to suffer.

Most of the internees at Petawawa are honest, hard working Canadian citizens, made up mostly of: French-Canadians, Irish, English, Scotch, and other Empire born subjects, who know no other flag but the Union Jack, Canadian born citizens of German and Italian Extraction who know no other country but Canada, and German and Italian citizens invited here by organizations who had the blessing of the Government, and who have been granted naturalization, and have sworn complete loyalty to Canada, their adopted and selected home-land. What crimes therefore, have these loyal Canadian Citizens committed to warrant being fingerprinted, hand-cuffed, photographed with a number like criminals, treated as such. Many internees have consistently forwarded to the Dept. of Justice: Letters, affidavits, Petitions and other documentary evidence, containing proof of their loyalty and fidelity to Canada. This documentary evidence has been completely ignored. Quite a number of those interned have been manufacturers, professional men, skilled tradesmen, and farmers of the best type, and willing to work at any time, in building up Canada.

A Committee of people has lately been in Ottawa about the present Japanese situation in British Columbia. One of the main objections brought forward against the wholesale internment of people of Japanese origin was the excessive ~~expense~~ cost of such an undertaking. We may state that the outlay and expenditure for the upkeep of Petawawa Camp for internees to be paid by the already heavily over-burdened tax payers

comes close to \$1,000,000.00 per year. This amount includes: Salaries for guards and Camp Personnel; salaries for committees and commission; the upkeep and salaries for a special staff and their offices at Ottawa; the regular crew; clothing; beds; blankets, kitchen and eating utensils, fuel for heating purposes, medical service and medical supplies, the upkeep and purchasing of trucks and cars used in Camp service, regular plumbing and construction material necessary to build and maintain such a camp. These figures do not include small, general and miscellaneous expenses. Neither does it include relief expenses granted to internees' families in order for them to keep body and soul together.

Surely, the people of Canada ~~will-eventually-~~ should demand at once a complete and thorough investigation into Internment Operations in Canada. Why? are these loyal Canadian citizens kept behind barbed wire at such an exorbitant cost to their fellow-citizens. The men now interned are in now way to blame, and protest vehemently against this unjust state of affairs.

Now, if the Minister of Justice would care to take the trouble to investigate the circumstances surrounding the injustices meted out to Canadian citizens behind the barbed wire, we Canadians, suggest the sending to Petawawa Camp of the Committee of the House which is to be reconstituted at the coming session or any other Committee named for the purpose of getting the views of both sides on this monument of injustice.

STATEMENTS AND OBJECTIONS TO THE INTERNMENT OF LOYAL CANADIAN CITIZENS.

Since the commencement of the war, September 3rd, 1939. Hundreds of Loyal Canadian Citizens by birth and by naturalization, have been unjustly interned, most of whom, have never at any time, been members or affiliated with, any type of illegal groups or political organizations, detrimental to Canada or its interests. Their only offense, if same could be called an offense, was to become a member of one of their Native Cultural Organizations or Benevolent Societies, organized by their own people, for the purpose of charitable work among the poorer classes of their particular people and to enjoy the recreational and amusement customs of their Native land. These organizations and societies being similar in nature to the Native Sons of Canada, Sons of England, Sons and Daughters of Ireland and the Daughters of the Empire, etc. All legally constituted organizations and societies, granted Dominion Charters by the CANADIAN GOVERNMENT.

These Cultural Organizations and Societies, were allowed to operate and function, under these Government Charters, right up until the declaration of war. Suddenly, according to the R.C.M.P. and other certain Government officials, became overnight a menace to Canada and its interests. These Cultural Organizations and Benevolent Societies which the Dominion Government had encouraged, nursed and allowed the members of same to enjoy the Cultural privileges and Benefits as practiced in their native land, were ordered to cease activities and disband at once. The privileges granted to them by the Canadian Government for so many years were made nul and void overnight, by the late Minister of Justice; acting either on his own initiative or upon that of certain other Government officials. A privilege which, is still enjoyed by many other Benevolent and Cultural groups having domicile in this Country to-day, and there is not one racial group in Canada which has not its own.

The direct result of this INJUSTICE being, that many Loyal Canadian Citizens enjoying membership with these Societies and Organizations which, were not declared illegal until some time after the declaration of war, were immediately picked up by the R.C.M.P. under the pretext of an hour or so inquiry into their affiliations with said organizations and societies. In many cases the R.C.M.P. stated to the person concerned that, after said inquiry or period of questioning, he would be allowed to go back home to his friends and relatives. However, this did not happen, after the inquiry at the headquarters of the R.C.M.P., the person picked up, was without warning placed under arrest, thrown into jail and from there removed promptly to an Internment Camp.

There, after a period of time, in some cases close to a year or more, you may receive a letter from the Department of Justice stating, that you are being held under certain sections of the Defense of Canada Regulations. So-called suspicious charges, mostly framed-up and very vague, such as being a FIFTH COLUMNIST, POTENTIAL SABOTEUR, PRO-FASCIST, PRO-NAZI and DISLOYAL TO CANADA, are laid against you. All decent ethic's of BRITISH JUSTICE and FAIR PLAY, in which, a person is innocent until proven guilty, or in the bringing of an accused person to trial within a reasonable length of time, thereby permitting him to defend himself intelligently against all charges and insinuations laid against him, are completely ignored. In most of the internees cases, these charges and insinuations have been laid by jealous unidentified persons and paid informers.

The Internee, still ready and willing to defend his just rights as a Loyal Canadian Citizen, openly and publicly in any Canadian Court of Justice, before a Judge, Jury or any other group of Fellow-Canadian Citizens, is now subdued, suppressed and not allowed to communicate with his friends or relatives concerning his unjust internment. Mail out-going and in-coming is strictly censored. Letters to your legal advisors, dealing with important matters concerning the unjust and illegal procedure of your arrest and detention, are in many instances rejected by the Camp Commandant, Adjutant and the District Military Authorities. In fact, it is practically impossible, for those interned to receive any consideration of any kind, in their efforts to obtain their LIBERTY as LOYAL CANADIAN CITIZENS.

After wasting your time in an internment camp, for over a year or more, the internee is given a so-called hearing, behind closed doors, in the presence of a Judge and his stenographer. There, you are asked questions of a most ridiculous nature, having no bearing whatsoever as to your Loyalty to Canada or on the charges laid against you. After this hearing, your case must then await the decision of a supposed committee in Ottawa or by the Minister of Justice himself. This procedure takes, in some cases upwards to eighteen months. You then receive a letter from the department of Justice stating; "That on the recommendation of the committee

your detention is to be continued or that further investigations are to take place.... Now even though the Judge who heard your appeal, may have recommended your release, the R.C.M.P and the late Minister of Justice have, in many cases overuled these decisions. Such was the case, in many instances, in decisions rendered by Chief Justice Mr Hyndmann, who upon seeing his decisions overuled and pigeon-holed, for the release of certain internees, by the late Minister of Justice, gave up in disgust and resigned, leaving many of the cases which he had heard, unreported to the Department at Ottawa, the result being, that, many internees had to wait and suffer an unreasonably long time, before a new appeal hearing took place.

If, you happen to be lucky, you may, after spending a year or more in Jail and behind barbed-wire, be released. This release being granted without any form of apology or reimbursement, for the horrible miscarriage of Justice which, you as a Loyal Canadian Subject were compelled to suffer. A malicious injustice, admitted by the Government, through the release of any man robbed of his liberty and freedom for any such period of time. Most of the internees at Petawawa, are honest hard-working Canadian Citizens, made up mostly of: French Canadians, whose forefathers pioneered this Country, Irish, English, Scotch, and other Empire born subjects, who know no other FLAG but the UNION JACK, Canadian born Citizens of German and Italian extraction, who know ~~and love~~ no other Country but Canada; along with German and Italian Citizens, granted naturalization by the Dominion Government and who through same, have sworn complete LOYALTY to Canada, their adopted home-land and all its institutions..... What crimes therefore, have these Loyal Canadian Citizens committed, to warrant them being FINGER-PRINTED, HAND-CUFFED, PHOTOGRAPHED and treated as dangerous criminals, ~~where~~ the gravest miscarriage of true BRITISH JUSTICE has taken place. Many internees have consistently forwarded to the Department of Justice; letters, affidavits, petitions and other documentary evidence containing positive proof of their LOYALTY and FIDELITY to Canada. in most cases this documentary evidence, has been set aside and completely ignored.

Quite a large number of those interned, have been large manufacturers, professional men, farmers of the best type and skilled tradesmen of all kinds ready and willing to work at any time, in the interest of Canada and its people, their aim being the building up and not the destruction of Canada.

The outlay and expenditure for the upkeep of these camps and the men confined in same, far exceeds the grants by the Dominion Government for Educational, agricultural and hospitalization purposes for the entire Dominion. The actual expense to the Canadian people, in order to keep these able-bodied Canadian Citizens behind the barbed-wire, is a disgrace to this Nation, an expense which, must be paid for through the nose by the already heavily over-burdened tax-payers of this Country. The internment camp at Petawawa alone, costs the country over \$2800.00 per day, close to ONE MILLION DOLLARS per year. This amount includes: Salaries for guards and camp personnel; salaries for committees and commission; the upkeep and salaries for a special staff and their offices at Ottawa; the regular food, clothing, beds, blankets, kitchen and eating utensils, fuel for heating purposes, medical service and supplies of all kinds, the upkeep and purchasing of trucks and cars used in camp service; along with the regular plumbing and construction materials necessary to build and maintain such a camp. These figures do not include small general and miscellaneous expenses, which at times, run into exorbitant figures, neither does it include relief expenses granted to internees families, in order that, they may at least exist.

Surely, the people of Canada, will demand at once a complete and thorough investigation into internment operations in Canada. Why, are these Loyal Canadian Citizens behind barbed-wire, at such an exorbitant expense to their fellow-Canadians on the outside? The men now interned are in no way to blame for this unjust and disgraceful state of affairs. Brought about, by erring POLITICIANS, their HENCHSMEN and certain other Government officials.... Recently it was stated in the Canadian Newspapers that, out of a total population of 25000 Japanese in Canada, the Government has arrested the large total of 40. What then may we ask is the matter with the present Government? are they at war with Japan or with Loyal Canadian Citizens? Citizens which, have been unjustly railroaded behind the barbed-wire fences... Now if the Minister of Justice Mr St. Laurent, would care to take the trouble to investigate the circumstances surrounding the injustices meted out to Canadian Citizens behind the barbed-wire, we Canadians suggest, the sending to Petawawa Camp of a committee, for the purpose of getting both sides of this whole disgraceful affair.

Canadian Citizens Committee. Petawawa Internment Camp.

Requait instant-
Amour. On m'interessa sur la lettre de son d'edice j'adq ne
Jos. f. indemnite etc. fiquori; etc. Saigne a bris mes
sympathies a Renaud. On se peie l'ait le type de nos on-
ciens canadiens. Franc et sans dol. ^{9 ritu'vois} ~~Requait~~ ~~pos~~ -
travailla le pour l'indemnite. Dis lui que ~~je fais que~~
~~peu~~ ~~qu'~~ au moment on s'ouche p' attawa j'ai exactement
ce que j'avois qu'il fasse je n'espere ^{de} ~~pas~~ a l'attaque de la
de fait t'aider. Je le p'ordonne de ne negliger un peu pour
cette chose moi l'he et son bebe. Tu dois etre affallee

Je lis tout -

ne neglige pas — j'esperer et me Rigaud
avec je puis avoir besoin de son
groupe un jour comme j'aim
d'esperer.
Sauf de crapaud

Antoinette
petite belle

6 30 p.m.
Monsieur -

Je viens de prendre
note d'une lettre ~~publique~~
~~se~~ venant de vous et dont mon
adversaire n'est servi cet après-
midi. Cette lettre se lit comme suit:

L'espérance à croire que l'on a pu surprendre
aussi votre bonne foi à la ville
même d'une élection et vous introduire
~~ainsi~~ dans une telle publication.

Je n'ai rien affirmé qui ne soit
déjà dans un document public dont
je vous fais tenir copie et viens déjà de payer
quatre ors. ^{document de l'origine de l'attestation} Mon adversaire a attendu
l'honneur de nier au degré l'invocation du
quel lui fut faite alors par le ^{Noblesse}
Monsieur Guillet de nier ^{Guillet}
les allégations ^{de} contenues dans ^{posément.}
le document ci-joint. ^{Vous savez}
~~que~~ ~~ce~~ ~~document~~ ~~est~~ ~~faux~~ ~~et~~ ~~que~~ ~~rien~~ ~~est~~ ~~que~~ ~~rien~~
qu'il a nié, que M. Raymond fasse ou ne
fasse pas partie de la force et mon adversaire
cela vous regard plus qu'un moi. Ceci
est de mon ressort se rapporte à...

Comme nous de Jacques-Bohét en
même temps, ^{à propos de l'écrit} elle me fera partie
des Commissions de Jacques-Bohét. Elle
n'a pu dit depuis que d'il n'en ferait
plus partie, je suis sûr qu'il en a
fait partie jusqu'à tout récemment.
~~Je n'ai pas le regard de moi-même que~~
~~je vous ferai remarquer qu'il~~
a sollicité en vain l'ajout de sa
collaboration des Commissions. Je
n'ai pas d'objection. Cependant le 25
nov. 1944 il devint un club canadien
me est arrivé que est
avec un bon nombre de Commissions
de l'ordre de Jacques-Bohét. Je vous ferai
remarquer que lorsque
mes adversaires ont fait tout ce
~~ce qui s'est fait en 1938~~ et de ne
peut peut-être contester les deux ordres
que ^{me est arrivé} ~~il n'est~~ ^{pas} le même but
dans que j'ai le droit d'en faire part au
public. Ce n'est pas entrer dans
le vie privée de mon adversaire que
de mettre devant la foule une œuvre
publique dans une revue publique.
~~d'importance je n'ai pas l'habitude~~

demande de m'expatrier pour
deux ans loin de mon pays sans que
vous m'ayiez fourni une seule
raison sérieuse à l'appui de
votre suggestion. Il est temps
que vous disiez au public pourquoi
je dois laisser mon pays sans
quel but? Si vous ne repentez pas
Monseigneur je rependrai
certainement.

Respectueusement à vous.

les connaît bien elle aussi. Le chant et le cri seraient et Potvin sont tout trouvés pour ce genre là. Ce pourrai journal de Ménard. Je t'inclus la traduction anglaise de de Ste-Marie. Tu devrais la faire parvenir aux députés an Ottawa. Je crois qu'elle les ferait sauter sur leurs sièges détestent la persécution politique quand elle va trop les canadiens-français. Je crois que la traduction est bon faire imprimer fais-la mimeographier et tâche de la faire fois par Ducas et Dubé. S'ils ne veulent pas trouve une autre que ce soit une lettre et non pas une circulaire. Envoies-en maux anglais du pays. A chacun une copie. Pas de Canadian Press. Je aussi une lettre personnelle à Godbout. Si tu la trouve de ton goût par malle enregistrée. Je crois que tu pourrais ainsi faire ta propre manger. Je ne sais pas comment il va prendre cela. Ne va pas voir Surveuyer ou un autre avant ta lettre anglaise aux députés, la campagne de chansons et de cris., et avant de voir ce que Godbout fera pour mon indemnité. J'ai lu dans les journaux l'affaire Gandhi et le jugement Gywder. La conférence du juge Roy ne se rapporte qu'aux commissions dites de contrôle. Ne vois pas Tellier je crois qu'il est trop vieux et trop près de Duplessis. Tâche de voir Jacques pour l'argent de son ami. Ce n'est pas seulement l'argent qui m'inquiète mais ses dispositions actuelles. Sav. m'a envoyé une boîte de cigares pour Paques. Mes affaires doivent être bonnes. Lui aussi m'attendait pour Paques. Ou a-t-il pris cela? La campagne ouvrière de Lucien doit être entreprise aussi avant que tu ailles voir un juge. Tu sembles me reprocher une trop grande façon avec ceux qui me torturent. Chacun à sa manière. Je n'en ai jamais manqué un. Tu es superbe à ta façon. Je voudrais être comme toi mais que veuz-tu je suis comme... moi. L'avocat me dit qu'il te verra de nouveau prochainement. Il a été charmant pour moi à date et m'a donné des nouvelles bien encourageantes de l'opinion publique. Garde ta lettre à Jean si possible. Rien ne presse pour la lui remettre. Tu me dis que je suis trop prompt à me donner. Tu as raison pauvre ange. Mais je ne me donne jamais tout entier. Parfois je ne fais que me prêter. Il n'y a qu'à toi à qui j'accorde toute ma confiance et à qui je me livre entièrement. J'ai toujours accepté aveuglément tes directives politiques. Est-ce vrai? Méchante. Encore une fois n'oublie pas de m'expliquer l'affaire Aimé-Laurent. Je ne comprends pas du tout. Je te laisse belle adorée pour avoir le temps de tout maller aujourd'hui. Depuis le matin que je pioche là-dessus. Donc je résume: chansons et cris, lettre anglaise aux députés et journaux anglais du pays, lettre de Lucien en temps et lieu, lettre à Godbout si tu l'aimes, voir Jacques pour son ami. Ne crains rien. Je suis sur mes gardes, belle merveille d'amour. J'ai vu tantôt le commandant. Il m'a fait demander pour me remettre ton télégramme de Lundi qu'il a reçu hier soir par malle. Ce qui est arrivé est ceci. Je t'ai télégraphié dimanche matin. Ils ont envoyé le télégramme à Ottawa pour renseigner leurs amis. Tu as reçu le télégramme lundi. Tu as répondu lundi via Ottawa ils se sont passés le télégramme de mains en mains et ils l'ont malle ici. Il est arrivé hier soir. J'ai dit au commandant qu'il avait dû passer par le pôle nord. Ceci prouve que tous nos pas sont surveillés plus que jamais. Ce sont probablement ces télégrammes à Ottawa qui ont empêché Jean de venir. Peut-être St-Laurent lui-même. Jean ne lui avait peut-être pas dit qu'il venait. Surveillons-nous plus que jamais. Si veux mon idée je crois que l'affaire de Jean est manquée. Appelle-le et demande le-lui carrément. Ensuite mets le feu aux quatre coins. Accuse-moi réception de ceci de quelque façon. Tu devrais recevoir ceci dimanche. TON HOMME.

Quell

Mlle Georgette Jolas deau
4455 St. Hubert

Montréal

Mlle Mad. Houde
4455 St. Hubert

Yvonne Houde
Yvonne Houde
Yvonne Houde

le 21 juillet 1943
persecution
partisanerie politique.
3 years.
demandes pro les
libération
terroignage

Vers le 4 Noël R. L. Henry.

Powers & St. Laurent intrigues

Juges de mon témoignage

de public re... 10:00 - 8:00 p.m. incertain

l'avoocat nous en donna deux en 1800 -
pi n'ont guère fait bien mon affaire. Mes bons procédés portent des fruits. Les au-
torités du camp nous ont dit d'inscrire nos familles à l'effet que l'avo-
cat G. H. McPherson Room 45^e Central Chambers Ottawa a été le
Counsel for Custodians et chargé des intérêts des internés. Je le conseille-
rais fortement de demander à l'Act 7^{ième} d'écuse en ton nom d'écrire
toi-même un baccin. On nous a dit qu'un canadien ne peut exiger
le paiement de sa dette pendant notre internement. Cela se voit rail
le cas de Pichel de Belonger qui est sur hypothèques et même les intérêts.
Fais toi expliquer les droits par McPherson vers fin de novembre
octobre. J'ai été heureux d'apprendre que l'Act 7^{ième} d'écuse d'offices. Je l'ai
laissé bien dépouillé. Sois-le pour moi. Il est bien dévoué et telle-
ment utile pour que je devienne moi-même plus puissant en ce qui concerne
ceste définitif. J'ai eu Liberty et vu non portait. Le fort est mieux

or both. Please communicate also with
Linguaphone Institute and have them send
me all the available literature about their
courses of different languages, as we are setting
up classes of languages in which I also intend to
participate.

With love.

~~C. Howard~~